

Hauts-de-France, Pas-de-Calais
Saint-Omer
18 Rue de la Manutention

La piscine Solaris de Saint-Omer

Références du dossier

Numéro de dossier : IA62005008

Date de l'enquête initiale : 2017

Date(s) de rédaction : 2017

Cadre de l'étude : enquête thématique régionale les piscines en Hauts-de-France

Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : piscine

Parties constituantes non étudiées : gymnase

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en ville

Références cadastrales :

Historique

La nécessité d'une piscine couverte à Saint-Omer

La ville de Saint-Omer a fait construire en 1966 un stade nautique municipal à bassin olympique (projet confié à l'architecte Gilbert Platiau), le long des remparts Vauban, à côté du parc municipal. Mais cette piscine, à eau réchauffée, n'est utilisable que pendant les mois d'été. Elle ne répond donc pas aux besoins en matière d'apprentissage de la natation, inscrite dans les programmes scolaires à raison de 12 heures par an pour le 2nd degré. D'où la nécessité de mettre à la disposition des scolaires une piscine couverte, utilisable toute l'année. Si un projet de couverture de la piscine découverte est proposé, cette option est finalement abandonnée au profit de la construction d'une piscine et d'un gymnase, installations sportives rattachées au Lycée Ribot.

Pour répondre à la règle du plein emploi des équipements sportifs (c'est-à-dire suppression de la dissociation entre piscines scolaires et municipales afin de permettre la pleine exploitation des piscines), voulue par Maurice Herzog, Haut-Commissaire à la Jeunesse et aux Sports, et instaurée par la circulaire du 27 novembre 1962, la piscine Solaris est destinée non seulement aux élèves du lycées, mais également aux scolaires des autres établissements de la ville et des communes alentours, ainsi qu'aux clubs sportifs, et au public les heures restantes. La piscine universitaire José-Savoye à Lille (1966), fonctionne également de cette manière : elle est ouverte pendant les mois d'été au public. La gestion et le contrôle de la piscine Solaris est assurée par la ville, déléguée par le Lycée par convention.

Un projet long à aboutir

Le projet de cet équipement sportif est supervisé par l'État. Il est inscrit au programme du Ve Plan (1966-1970). Les crédits sont alloués le 28 février 1966 pour la première partie du programme (gymnase) et le 10 février 1967 pour la deuxième partie (piscine). L'élaboration du projet est confiée à Maurice Ego, architecte en chef des bâtiments civils et des palais nationaux, spécialisé dans les grands ensembles scolaires. Du fait de l'exiguïté du terrain disponible, l'architecte choisit de superposer les deux installations : piscine au rez-de-chaussée et gymnase à l'étage. On retrouve cette disposition dans d'autres piscines scolaires, par exemple au Lycée Paul-Langevin de Suresnes (1927).

L'exécution du projet est retardée par les délais nécessaires à l'homologation technique obligatoire de la part du secrétariat d'État à la Jeunesse et aux Sports, ainsi que par le service des Monuments Historiques, qui a bloqué le projet, dans un souci de faire respecter le site protégé de la chapelle du Lycée et de l'ancien hôpital Coste, annexe du Lycée. D'abord prévu dans l'enceinte du lycée, la municipalité propose alors de déplacer l'équipement sur un terrain proche, entre les

rues Thiers et de la Manutention, terrain partiellement occupé par des lotissements vétustes (qui sont démolis, après le relogement des habitants). Le projet est finalement accepté par les services des Monuments Historiques, de l'Éducation Nationale et ceux de la Jeunesse et des Sports.

Des subventions supplémentaires sont négociées, au vu des augmentations du coût des travaux. Une nouvelle adjudication est proposée le 4 décembre 1969, mais l'État refuse car les écarts de prix étaient trop importants par rapport à ceux proposés en 1966. Des économies sont alors recherchées dans le projet. Des subventions sont finalement octroyées par le Ministère de la Jeunesse et des Sports, et par le département du Pas-de-Calais en septembre 1970, à hauteur de la moitié des emprunts contractés par la Ville de Saint-Omer.

Le chantier est lancé en juin 1971 et la piscine ouvre le 29 octobre 1973. Les entreprises de constructions audomaroises André Quéret et la Société Commerciale d'Études industrielles sont chargés des travaux de gros-œuvre et de charpente métallique, pour un montant total de 4 808 311 francs.

L'utilisation au cours de la première année d'exploitation (1974)

Comme le décrit le Bulletin municipal d'informations de décembre 1974, la piscine Solaris a d'emblée trouvé son plein emploi. Elle est utilisée tous les jours par les scolaires de 8h à 12h et de 14h à 17h, sauf les mercredi et samedi après-midi, et le dimanche ; les heures restantes, la piscine est ouverte au club des Dauphins audomarois (qui comprend un groupe d'apprentissage/ initiation, un groupe de perfectionnement et un groupe de compétition). Pas moins de 28 343 élèves ont fréquenté la piscine, entre octobre 1973 et l'été 1974. Ces chiffres montrent que la piscine répond donc à une très forte demande de la part de nombreux établissements publics et privés, de la ville ou des alentours. La surveillance et les cours sont assurés par trois maîtres-nageurs et un chef de bassin.

La piscine aujourd'hui

La piscine ne semble pas avoir connu de gros travaux de rénovation, mis à part en 1987, suite à un incendie criminel, provoqué dans la nuit du 10 février 1987. Déclenché dans la caisse, l'incendie a surtout atteint les circuits électriques et les installations techniques. L'architecture a ainsi été préservée.

Au début des années 2010, la piscine souffre de vétusté. Un projet de nouveau complexe aquatique intercommunal émerge, visant à remplacer la piscine des remparts (fermée en 2003) et à terme la piscine Solaris, obsolètes et qui ne sont plus à même de répondre aux nouveaux besoins en matière de loisirs aquatiques et de bien-être. Cette dernière, se détériorant, connaît quelques travaux de réparation urgents en 2010, afin d'assurer la sécurité des nageurs avant sa fermeture, déjà annoncée. Ainsi, les structures ont été renforcées, le bâtiment désamianté et l'étanchéité refaite, ainsi que le système de goulotte. Des disques colorés rouges sont fixés sur les façades en plaquettes en terre cuite afin d'animer l'esthétique du bâtiment, jugé austère.

Le complexe aquatique Sceneo, situé à Longuenesse, est inauguré le 20 janvier 2015, sonnant le glas de la piscine Solaris, qui ferme définitivement au public le 15 février 2015. Elle est utilisée une dernière fois le 14 mars 2015 lors de la « Nuit de l'eau » (événement caritatif).

Aujourd'hui elle est à l'abandon, son bassin a été vidé et le matériel vendu aux enchères par la ville. Pour le moment la salle de sport à l'étage est toujours utilisée par les scolaires, mais le bâtiment reste menacé de destruction.

Période(s) principale(s) : 3e quart 20e siècle ()

Dates : 1973 (daté par source)

Auteur(s) de l'oeuvre : Maurice Ego (architecte, attribution par source), André Quéret (entrepreneur, attribution par source), Société Commerciale d'Études Industrielles (entrepreneur, attribution par source)

Description

La situation

La piscine Solaris, ainsi que la salle de sport qui la complète, est située dans un centre urbain dense, dans le cœur historique de la ville de Saint-Omer. Cette situation, exceptionnelle pour une piscine des années 1970, s'explique par le fait qu'elle soit rattachée au Lycée Alexandre-Ribot, l'un des plus anciens de la ville. Elle est située dans l'intersection des rues de la Manutention et de la Commune de Paris (ancienne rue Thiers).

Le plan / la circulation / les équipements

Le bâtiment, de plan rectangulaire, est légèrement surélevé par rapport au niveau de la rue (de 0,65 mètres). La piscine, ainsi que les locaux annexes, sont situés en rez-de-chaussée bas, tandis que les vestiaires de la salle de sport se trouvent au rez-de-chaussée haut, et le gymnase à l'étage. Un parking est aménagé devant la piscine. L'entrée se fait par la rue de la Manutention (façade est), où un perron de trois marches conduit au hall d'entrée, au centre duquel se trouve un pavillon rectangulaire, servant de guichet-caisse. Sur la droite se trouve un escalier, à structure en acier tubulaire et à marches en béton, permettant d'accéder à l'étage. Derrière la caisse, se trouvent les vestiaires. Ceux-ci sont divisés en vestiaires

hommes / vestiaires femmes (composées de cabines à change rapide individuelles), organisés autour d'une partie centrale contenant l'un à la suite de l'autre : le bureau du directeur, le un local dépôt porte-habits, un vestiaire collectif femme et un vestiaire collectif homme. Des douches collectives, séparées hommes / femmes, précèdent les pédiluves permettant d'accéder aux plages du petit bassin. Dans le prolongement des cabines hommes, à l'angle sud-ouest de la piscine, se trouve un local de rangement de matériel, complété par une infirmerie (avec sortie de secours) le local des maîtres-nageurs, vitré côté bassins.

Le hall des bassins, de volume parallélépipédique, contient un bassin d'apprentissage de 12,5 x 10 mètres, de 0,60 à 1,30 mètres de profondeur, et un bassin sportif de 25 x 12,5 m (5 lignes de nage), de 1,8 à 3 mètres de profondeur, tous deux construits en béton armé. Un tremplin de 1 mètre (composé d'un support en acier et planche à plonger en bois enrobé de polyester) est placé sur le côté latéral du grand bassin, côté grande profondeur. Ces installations témoignent du but premier de cette piscine, avant tout destinée à l'apprentissage de la natation pour les scolaires, au perfectionnement et à l'entraînement sportif.

Les bassins et les plages sont revêtus de carreaux en grès anti-dérapant de 2 x 2 cm.

Les parois du hall des bassins sont entièrement vitrées (répondant aux prescriptions du secrétariat de la Jeunesse et des Sports quant à la nécessité de privilégier un éclairage naturel abondant pour les piscines), à l'exception de celle donnant sur les vestiaires, recouverte briques acoustiques perforées et émaillées de la marque « Gilson », et le long de laquelle coure une banquette en béton, surmonté par une niche aménagée dans le mur de refend. Les nageurs ont ainsi vu sur la ville.

Les locaux techniques (machinerie de chauffage et de filtration) sont situés en sous-sol.

L'architecture

L'ossature du bâtiment est composée d'une structure métallique poteaux-poutres. Cette ossature est composée de cinq portiques réunis par des poutres longitudinales et transversales, supportant les dalles de plancher en béton armé. Ces imposants portiques métalliques sont apparents en façade sud et nord, et participent donc de l'esthétique du bâtiment. Ils se rejoignent en V au sol et sont aujourd'hui peints en bleu ciel, mais étaient l'origine de couleur noir. Les poutres transversales sont également visibles au plafond du hall des bassins.

Les façades et les cloisonnements sont maçonnés en panneaux moulés préfabriqués ou par briquetage. La partie basse des façades (à l'exception de la façade nord) sont vitrées (car elles donnent sur le hall des bassins). Ces vitres transparentes reposent sur un soubassement en béton armé. La partie centrale de la façade sud est habillée d'éléments décoratifs géométriques à relief en fibrociment gris-clair, moulés et appareillés de façon dissymétrique. Ces éléments sont boulonnés sur une ossature métallique secondaire. Le fibrociment, dit aussi amiante-ciment, est un matériau est généralement utilisé en toiture et non en tant que parement décoratif. La partie haute est vitrée). Les pignons est et ouest, inscrits dans une ossature métallique à pans de fer secondaire, sont revêtus de plaquettes de terre cuite couleur beige et brique non émaillées. La façade nord est rythmée par des bandeaux de fenêtres et par deux escaliers (permettant d'accéder aux vestiaires de la salle de sport). Elle est revêtue de plaques planes de fibrociment fixées sur une ossature en bois.

La toiture est composée de dix alignements en bacs acier formant des chéneaux longitudinaux et reposant sur les poutres de la structure métallique. Ces bacs sont séparées l'une de l'autre par des lanterneaux translucides, assurant l'éclairage zénithal de la salle de sport.

Ainsi, l'architecte a utilisé des matériaux et techniques de constructions innovants, mais mis en œuvre de manière à créer un bâtiment à l'esthétique harmonieuse, très moderne et originale au sein de la ville de Saint-Omer.

État actuel

Le bâtiment n'a pu être visité que de l'extérieur, mais l'architecture d'origine est intègre et la structure semble en plutôt bon état de conservation. Cependant, le bassin, abandonné, va sans doute se détériorer rapidement.

Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : métal ; brique creuse ; béton

Matériau(x) de couverture : acier en couverture

Statut, intérêt et protection

Intérêt de l'œuvre : à signaler

Statut de la propriété : propriété de la commune (?) (Suite à la fermeture de la piscine Solaris en février 2015, le rachat de la piscine par la région a été évoqué lors du conseil municipal de Saint-Omer, le 10 juin 2015.)

Une piscine scolaire

La piscine municipale Solaris de Saint-Omer est à l'origine une piscine à destination des scolaires. Elle est couplée à un gymnase et rattachée au Lycée Alexandre-Ribot. Elle s'inscrit ainsi parmi les piscines qui se construisent au sein d'ensembles scolaires ou universitaires dans les années 1950-1970. On peut citer la piscine universitaire José-Savoie

(1966) de Lille (Nord), la piscine du collège de Marquion (1958, Pas-de-Calais), celle du Lycée Paul-Langevin à Beauvais (1968, Oise), et enfin dans la Somme, la piscine du groupe scolaire de la Providence à Amiens (1960) et celle de la cité scolaire d'Abbeville. Si ces piscines sont parfois utilisées seulement par les élèves, celle de Saint-Omer est ouverte aux clubs et au public, respectant ainsi la règle de plein emploi des installations sportives imposée par le gouvernement en 1962. La piscine Solaris complète un bassin de natation découvert construit en 1966 le long des remparts Vauban, dont les dimensions olympiques permettent l'organisation de compétitions en été.

Située au cœur de la ville, elle se distingue du bâti urbain environnant par son architecture à portiques métalliques, imposante et moderne, caractéristique de l'esthétique des bâtiments publics des Trente Glorieuses.

Références documentaires

Documents d'archive

- AC Saint-Omer. Série W ; sous-série 3W : 3W40. **Installations sportives du Lycée Ribot : cahier des prescriptions spéciales, adjudication de la construction, projet d'exécution (plans), 1966-1969.**
- AC Saint-Omer. Série W ; sous-série 3W : 3W41. **Installations sportives du Lycée Ribot : choix des entreprises, devis quantitatif estimatif, devis descriptif, plans de l'entreprise André Quéret, 1969-1971.**
- AC Saint-Omer. Série W ; sous-série 3W : 3W58. **Piscine Solaris, sinistre : incendie du 10/02/1987.**

Documents figurés

- **[Saint-Omer (Pas-de-Calais), piscine municipale]**, carte postale, éditeur Europ, [vers 1970] (coll. part.).
- **Saint-Omer, l'intérieur de la piscine couverte**, carte postale, Europ éditeur (édition de l'Europe, Pierron), [vers 1970] (coll. part.).
- **[Saint-Omer, l'intérieur de la piscine couverte municipale]**, carte postale, éditeur Europ (édition de l'Europe, Pierron), [vers 1970] (coll. part.).
- **Ville de Saint-Omer, Ministère de la Jeunesse et des Sports, Lycée Alexandre Ribot, installations sportives, plan d'exécution : terrain existant**, tirage sur papier, plan par Maurice Ego, architecte, 27 novembre 1968 (modifié le 5 juillet 1969 et le 10 février 1971) (AC Saint-Omer ; 3W40).
- **Ville de Saint-Omer, Ministère de la Jeunesse et des Sports, Lycée Alexandre Ribot, installations sportives, plan d'exécution : situation**, tirage sur papier, plan par Maurice Ego, architecte, 27 novembre 1968 (modifié le 5 juillet 1969 et le 10 février 1971) (AC Saint-Omer ; 3W40).
- **Ville de Saint-Omer, Ministère de la Jeunesse et des Sports, Lycée Alexandre Ribot, installations sportives, plan d'exécution : implantation et réseaux divers**, tirage sur papier, plan par Maurice Ego, architecte, 27 novembre 1968 (modifié le 5 juillet 1969 et le 10 février 1971) (AC Saint-Omer ; 3W40).
- **Ville de Saint-Omer, Ministère de la Jeunesse et des Sports, Lycée Alexandre Ribot, installations sportives, plan d'exécution : sous-sol, locaux techniques**, tirage sur papier, plan par Maurice Ego, architecte, 27 novembre 1968 (modifié le 5 juillet 1969 et le 10 février 1971) (AC Saint-Omer ; 3W40).
- **Ville de Saint-Omer, Ministère de la Jeunesse et des Sports, Lycée Alexandre Ribot, installations sportives, plan d'exécution : rez-de-chaussée bas (détail hall d'accueil et vestiaires)**, tirage sur papier, plan par Maurice Ego, architecte, 27 novembre 1968 (modifié le 5 juillet 1969 et le 10 février 1971) (AC Saint-Omer ; 3W40).
-

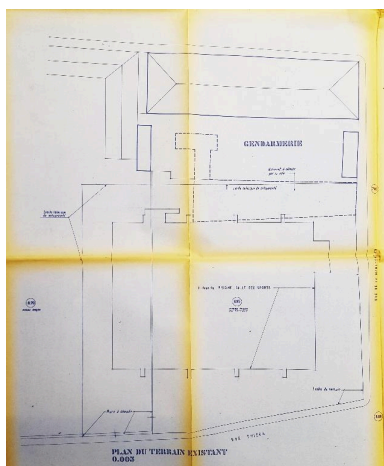
Ville de Saint-Omer, Ministère de la Jeunesse et des Sports, Lycée Alexandre Ribot, installations sportives, plan d'exécution : rez-de-chaussée bas (détail sanitaires, douches, local moniteur, infirmerie, bassin d'apprentissage), tirage sur papier, plan par Maurice Ego, architecte, 27 novembre 1968 (modifié le 5 juillet 1969 et le 10 février 1971) (AC Saint-Omer ; 3W40).

- **Ville de Saint-Omer, Ministère de la Jeunesse et des Sports, Lycée Alexandre Ribot, installations sportives, plan d'exécution : rez-de-chaussée bas (détail bassin sportif)**, tirage sur papier, plan par Maurice Ego, architecte, 27 novembre 1968 (modifié le 5 juillet 1969 et le 10 février 1971) (AC Saint-Omer ; 3W40).
- **Ville de Saint-Omer, Ministère de la Jeunesse et des Sports, Lycée Alexandre Ribot, installations sportives, plan d'exécution : détails a et b, caniveaux et plages**, tirage sur papier, plan par Maurice Ego, architecte, 27 novembre 1968 (modifié le 5 juillet 1969 et le 10 février 1971) (AC Saint-Omer ; 3W40).
- **Ville de Saint-Omer, Ministère de la Jeunesse et des Sports, Lycée Alexandre Ribot, installations sportives, plan d'exécution : coupe longitudinale**, tirage sur papier, plan par Maurice Ego, architecte, 27 novembre 1968 (modifié le 5 juillet 1969 et le 10 février 1971) (AC Saint-Omer ; 3W40).
- **Ville de Saint-Omer, Ministère de la Jeunesse et des Sports, Lycée Alexandre Ribot, installations sportives, plan d'exécution : coupe transversale**, tirage sur papier, plan par Maurice Ego, architecte, 27 novembre 1968 (modifié le 5 juillet 1969 et le 10 février 1971) (AC Saint-Omer ; 3W40).
- **Ville de Saint-Omer, Ministère de la Jeunesse et des Sports, Lycée Alexandre Ribot, installations sportives, plan d'exécution : coupe sur escalier d'entrée et vestiaires**, tirage sur papier, plan par Maurice Ego, architecte, 27 novembre 1968 (modifié le 5 juillet 1969 et le 10 février 1971) (AC Saint-Omer ; 3W40).
- **Ville de Saint-Omer, Ministère de la Jeunesse et des Sports, Lycée Alexandre Ribot, installations sportives, plan d'exécution : coupe sur hall d'entrée**, tirage sur papier, plan par Maurice Ego, architecte, 27 novembre 1968 (modifié le 5 juillet 1969 et le 10 février 1971) (AC Saint-Omer ; 3W40).
- **Ville de Saint-Omer, Ministère de la Jeunesse et des Sports, Lycée Alexandre Ribot, installations sportives, plan d'exécution : élévation façade sud (rue Thiers)**, tirage sur papier, plan par Maurice Ego, architecte, 27 novembre 1968 (modifié le 5 juillet 1969 et le 10 février 1971) (AC Saint-Omer ; 3W40).
- **Ville de Saint-Omer, Ministère de la Jeunesse et des Sports, Lycée Alexandre Ribot, installations sportives, plan d'exécution : élévation façade nord**, tirage sur papier, plan par Maurice Ego, architecte, 27 novembre 1968 (modifié le 5 juillet 1969 et le 10 février 1971) (AC Saint-Omer ; 3W40).
- **Ville de Saint-Omer, Ministère de la Jeunesse et des Sports, Lycée Alexandre Ribot, installations sportives, plan d'exécution : élévation façade ouest**, tirage sur papier, plan par Maurice Ego, architecte, 27 novembre 1968 (modifié le 5 juillet 1969 et le 10 février 1971) (AC Saint-Omer ; 3W40).
- **Ville de Saint-Omer, Ministère de la Jeunesse et des Sports, Lycée Alexandre Ribot, installations sportives, plan d'exécution : élévation façade est (rue de la Manutention)**, tirage sur papier, plan par Maurice Ego, architecte, 27 novembre 1968 (modifié le 5 juillet 1969 et le 10 février 1971) (AC Saint-Omer ; 3W40).
- **Ville de Saint-Omer, Ministère de la Jeunesse et des Sports, Lycée Alexandre Ribot, installations sportives, plan d'exécution : détail façade sud (rue Thiers)**, tirage sur papier, plan par Maurice Ego, architecte, 27 novembre 1968 (modifié le 5 juillet 1969 et le 10 février 1971) (AC Saint-Omer ; 3W40).
-

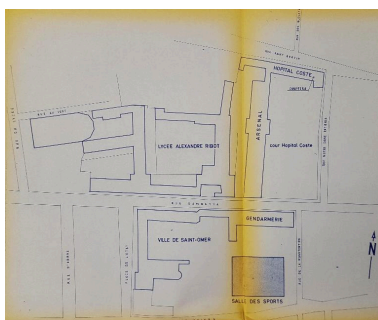
Ville de Saint-Omer, Ministère de la Jeunesse et des Sports, Lycée Alexandre Ribot, installations sportives, plan d'exécution : détail façade nord, tirage sur papier, plan par Maurice Ego, architecte, 27 novembre 1968 (modifié le 5 juillet 1969 et le 10 février 1971) (AC Saint-Omer ; 3W40).

- **Ville de Saint-Omer, Lycée Alexandre Ribot, installations sportives : perspective de l'ossature poteaux-poutres métallique**, tirage sur papier, plan par Société Commerciale d'Études Industrielles, 27 novembre 1969 (AC Saint-Omer ; 3W41).
- **[Intérieur de la piscine de Saint-Omer]**, tirage photo couleur, [vers 1955] (AC Saint-Omer ; fonds photographique, dossier Jeunesse et Sports ; sous-dossier Natation ; sans côte).

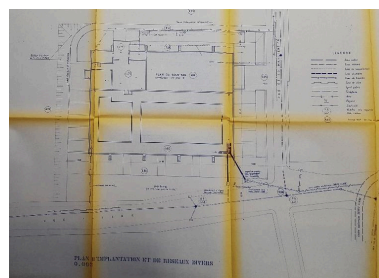
Illustrations



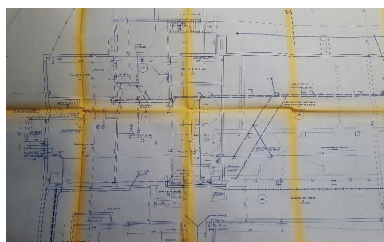
Plan du terrain pré-existant et des bâtiments à détruire, Maurice Ego architecte, 1968 (AC Saint-Omer ; 3W40).
Phot. Laurence Schlosser (reproduction)
IVR32_20176205066NUCA



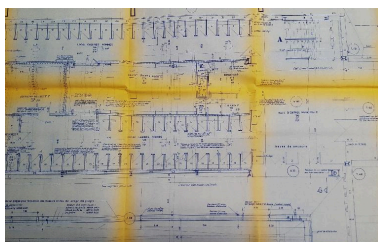
Plan de situation, Maurice Ego architecte, 1968 (AC Saint-Omer ; 3W40).
Phot. Laurence Schlosser (reproduction)
IVR32_20176205070NUCA



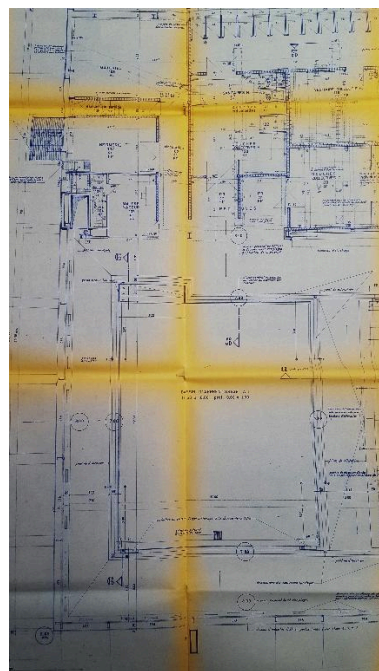
Plan d'implantation et de réseaux divers, Maurice Ego architecte, 1968 (AC Saint-Omer ; 3W40).
Phot. Laurence Schlosser (reproduction)
IVR32_20176205068NUCA



Plan du sous-sol : détail des locaux techniques de la piscine, Maurice Ego architecte, 1968 (AC Saint-Omer ; 3W40).
Phot. Laurence Schlosser (reproduction)
IVR32_20176205019NUCA

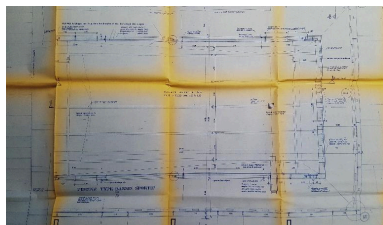


Plan du rez-de-chaussée bas (niveau piscine) : détail du hall d'accueil et des vestiaires, Maurice Ego architecte, 1968 (AC Saint-Omer ; 3W40).
Phot. Laurence Schlosser (reproduction)
IVR32_20176205022NUCA

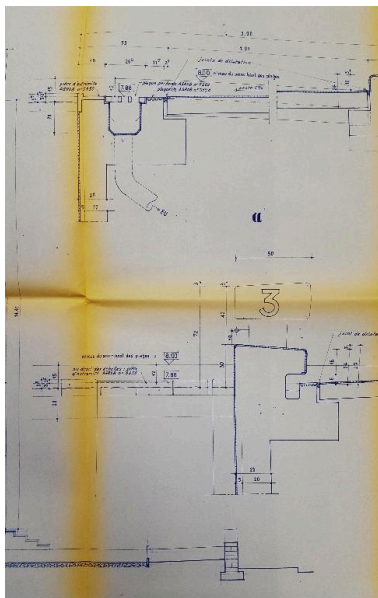


Plan du rez-de-chaussée bas : détail des sanitaires, douches,

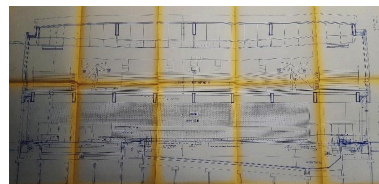
local du moniteur, infirmerie
et bassin d'apprentissage,
Maurice Ego architecte, 1968
(AC Saint-Omer ; 3W40).
Phot. Laurence
Schlosser (reproduction)
IVR32_20176205024NUCA



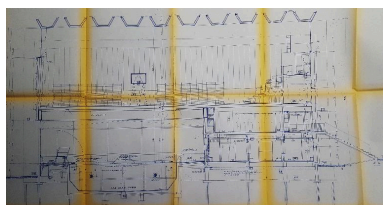
Plan du rez-de-chaussée bas
(niveau piscine) : bassin sportif,
Maurice Ego architecte, 1968
(AC Saint-Omer ; 3W40).
Phot. Laurence
Schlosser (reproduction)
IVR32_20176205025NUCA



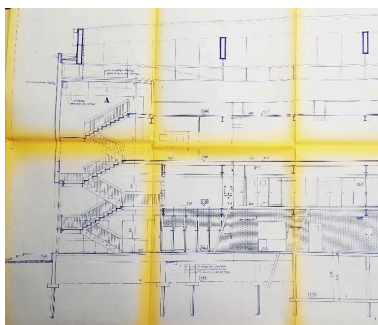
Détail du système de goutte
(niveau plage et niveau plots de
départ), Maurice Ego architecte,
1968 (AC Saint-Omer ; 3W40).
Phot. Laurence
Schlosser (reproduction)
IVR32_20176205026NUCA



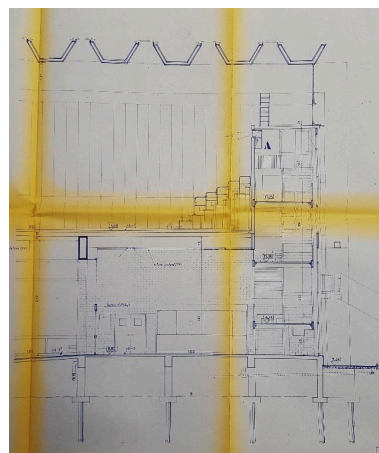
Coupe longitudinale, Maurice
Ego architecte, 1968 (AC
Saint-Omer ; 3W40).
Phot. Laurence
Schlosser (reproduction)
IVR32_20176205027NUCA



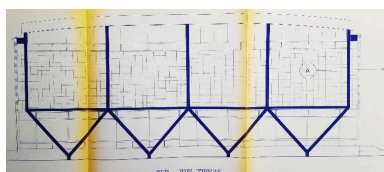
Coupe transversale, Maurice
Ego architecte, 1968 (AC
Saint-Omer ; 3W40).
Phot. Laurence
Schlosser (reproduction)
IVR32_20176205028NUCA



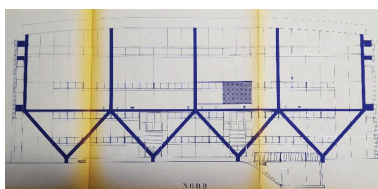
Coupe sur escalier et vestiaires,
Maurice Ego architecte, 1968
(AC Saint-Omer ; 3W40).
Phot. Laurence
Schlosser (reproduction)
IVR32_20176205030NUCA



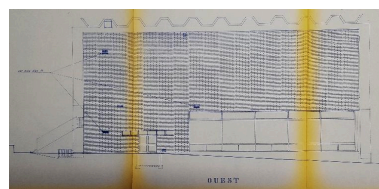
Coupe sur hall d'entrée,
Maurice Ego architecte, 1968
(AC Saint-Omer ; 3W40).
Phot. Laurence
Schlosser (reproduction)
IVR32_20176205029NUCA



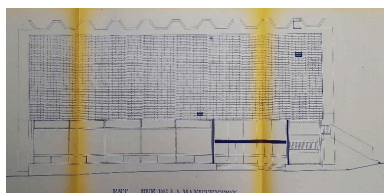
Elévation façade sud (sur la rue Thiers), Maurice Ego architecte, 1968 (AC Saint-Omer ; 3W40).
Phot. Laurence Schlosser (reproduction)
IVR32_20176205031NUCA



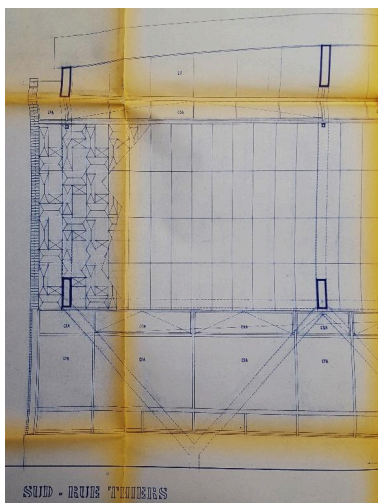
Elévation façade nord, Maurice Ego architecte, 1968 (AC Saint-Omer ; 3W40).
Phot. Laurence Schlosser (reproduction)
IVR32_20176205032NUCA



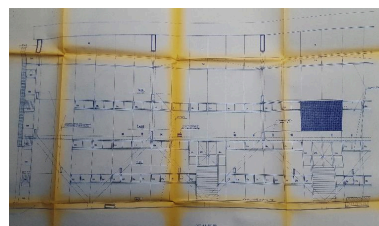
Elévation façade ouest, Maurice Ego architecte, 1968 (AC Saint-Omer ; 3W40).
Phot. Laurence Schlosser (reproduction)
IVR32_20176205055NUCA



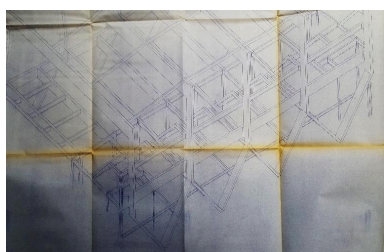
Elévation façade est (côté rue de la Manutention), façade d'entrée de la piscine, Maurice Ego architecte, 1968 (AC Saint-Omer ; 3W40).
Phot. Laurence Schlosser (reproduction)
IVR32_20176205015NUCA



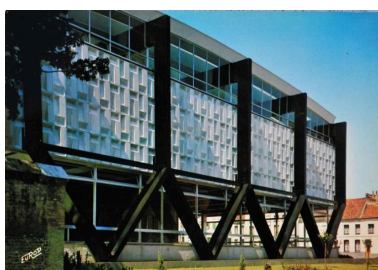
Détail du décor géométrique en fibrociment sur la façade sud, plan par Maurice Ego architecte, 1968 (AC Saint-Omer ; 3W40).
Phot. Laurence Schlosser (reproduction)
IVR32_20176205016NUCA



Détail de l'élévation de la façade nord, Maurice Ego architecte, 1968 (AC Saint-Omer ; 3W40).
Phot. Laurence Schlosser (reproduction)
IVR32_20176205017NUCA



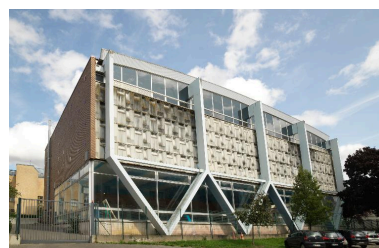
Perspective de l'ossature poteaux-poutres métallique, plan par la Société Commerciale d'Études Industrielles, 1969 (AC Saint-Omer ; 3W41).
Phot. Laurence Schlosser (reproduction)
IVR32_20176205018NUCA



Façade sud de la piscine, carte postale, vers 1970 (coll. part.).
Phot. Laurence Schlosser (reproduction)
IVR32_20176200619NUCA



Vue intérieure de la piscine, avec au premier plan le petit bassin, carte postale, vers 1970 (coll. part.).
Phot. Laurence Schlosser (reproduction)
IVR32_20176205020NUCA



Vue intérieure de la piscine, largement ouverte sur la ville par de grandes baies vitrées, carte postale, vers 1970 (coll. part.).
Phot. Laurence Schlosser (reproduction)
IVR32_20176205021NUCA



Façade d'entrée et façade nord.
Phot. Marie-Laure Monnehay-Vulliet
IVR32_20176200625NUCA2A

Vue intérieure, avec le tremplin de 1 mètre, vers 1995 (AC Saint-Omer).
Phot. Laurence Schlosser (reproduction)
IVR32_20176205023NUCA



Entrée de la piscine.
Phot. Marie-Laure Monnehay-Vulliet
IVR32_20176200626NUCA2A

Façade sud, sur la rue de la Commune de Paris; au rez-de-chaussée, baies vitrées donnant sur le bassin.
Phot. Marie-Laure Monnehay-Vulliet
IVR32_20176200624NUCA2A



Détail de l'entrée de la piscine.
Phot. Marie-Laure Monnehay-Vulliet
IVR32_20176200627NUCA2A



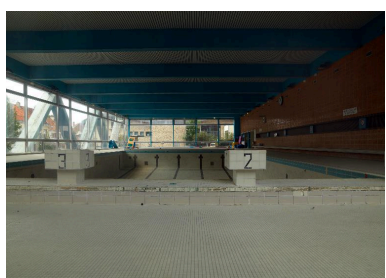
Hall d'entrée.
Phot. Marie-Laure Monnehay-Vulliet
IVR32_20176200628NUCA2A



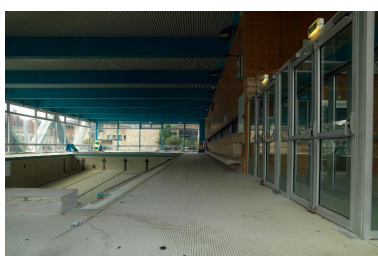
Guichet-caisse.
Phot. Marie-Laure Monnehay-Vulliet
IVR32_20176200629NUCA2A



Vue du bassin sportif et des plages, côté baies vitrées.
Phot. Marie-Laure Monnehay-Vulliet
IVR32_20176200630NUCA2A



Vue générale du hall des bassins.
Phot. Marie-Laure Monnehay-Vulliet
IVR32_20176200631NUCA2A



Vue générale du bassin sportif et des plages, côté hall d'entrée.
Phot. Marie-Laure Monnehay-Vulliet
IVR32_20176200632NUCA2A

Dossiers liés

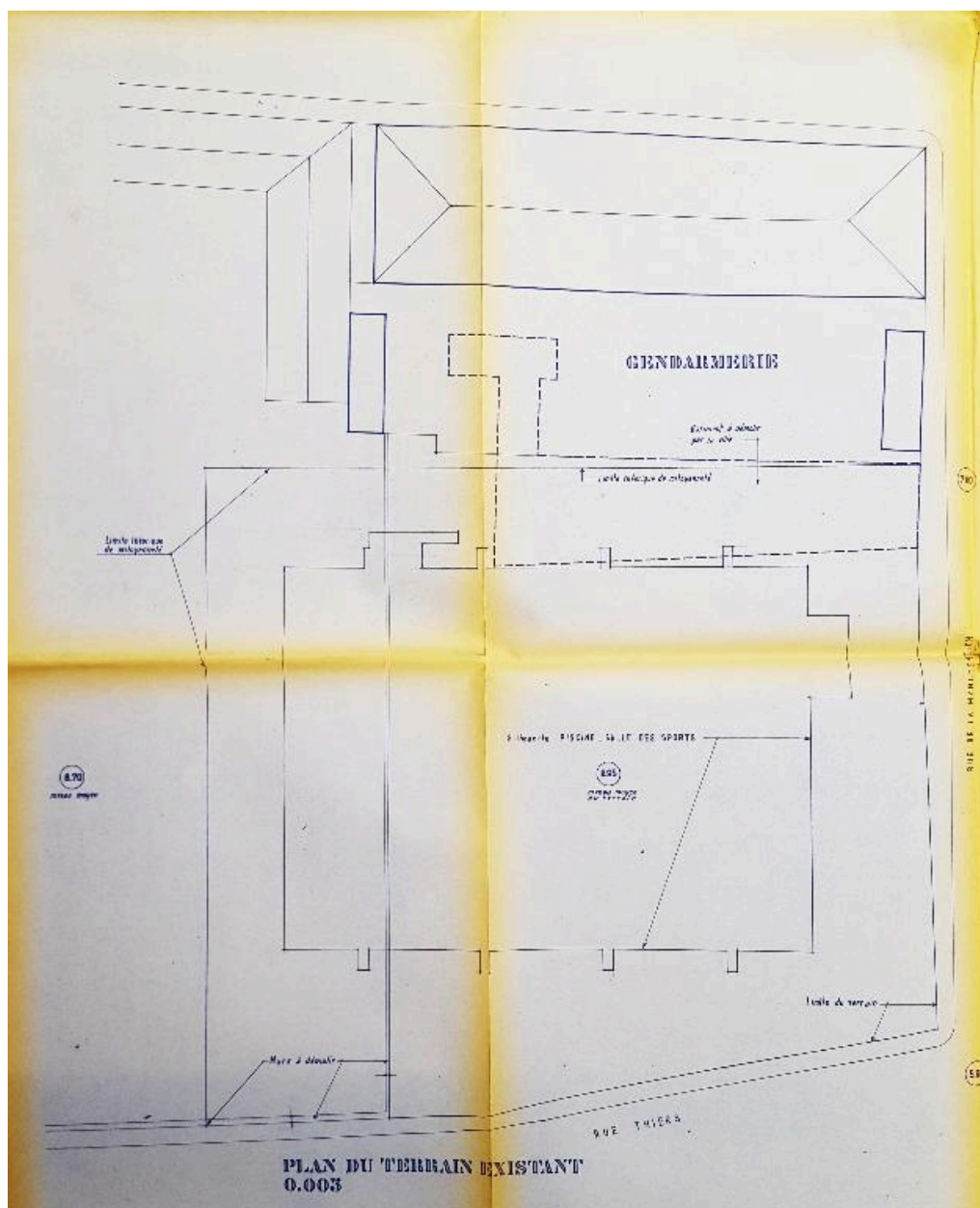
Dossiers de synthèse :

Les piscines des Trente Glorieuses (IA99000026)

Oeuvre(s) contenue(s) :

Auteur(s) du dossier : Laurence Schlosser

Copyright(s) : (c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

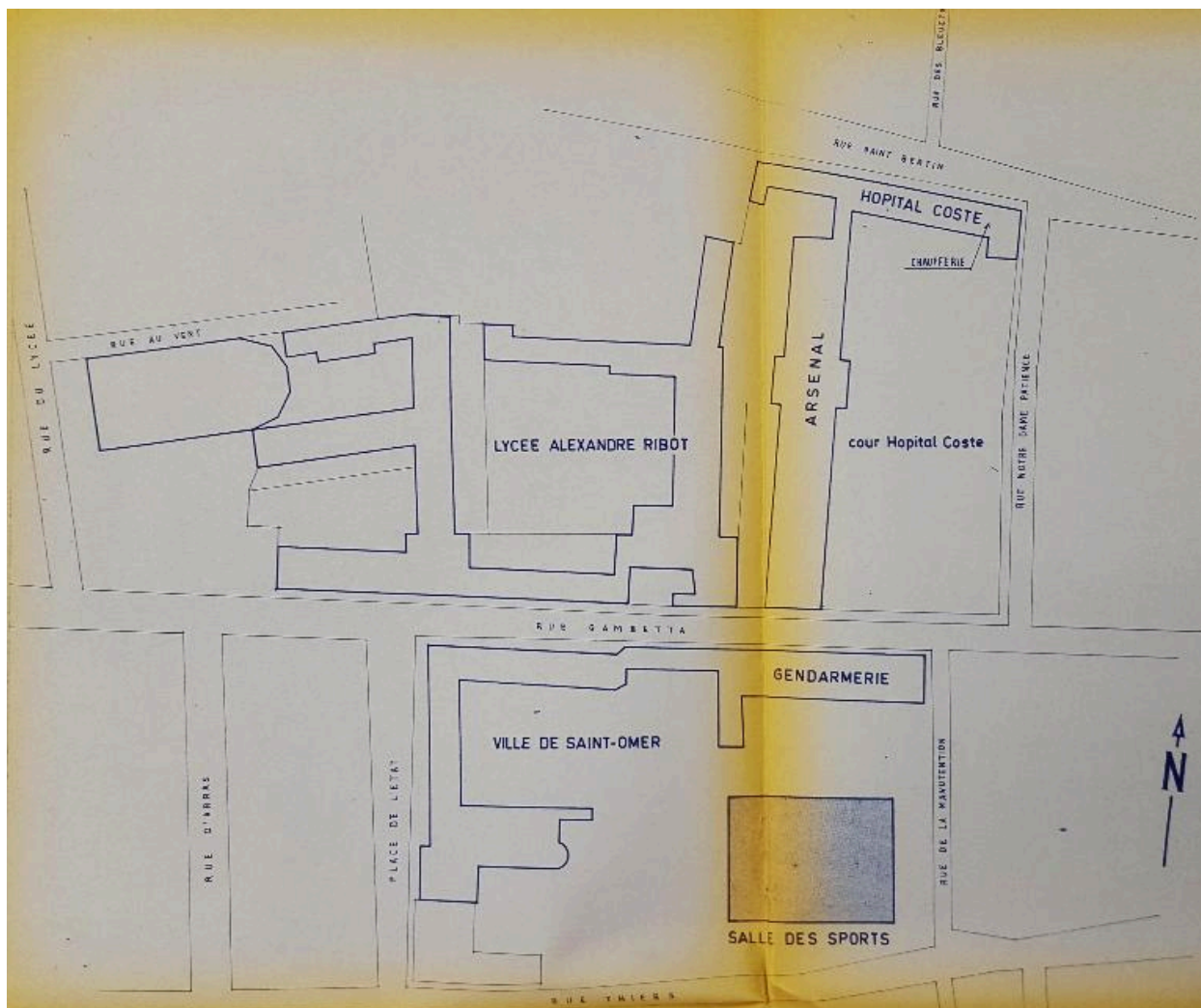


Plan du terrain pré-existant et des bâtiments à détruire, Maurice Ego architecte, 1968 (AC Saint-Omer ; 3W40).

IVR32_20176205066NUCA

Auteur de l'illustration : Laurence Schlosser (reproduction)

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Ville de Saint-Omer
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

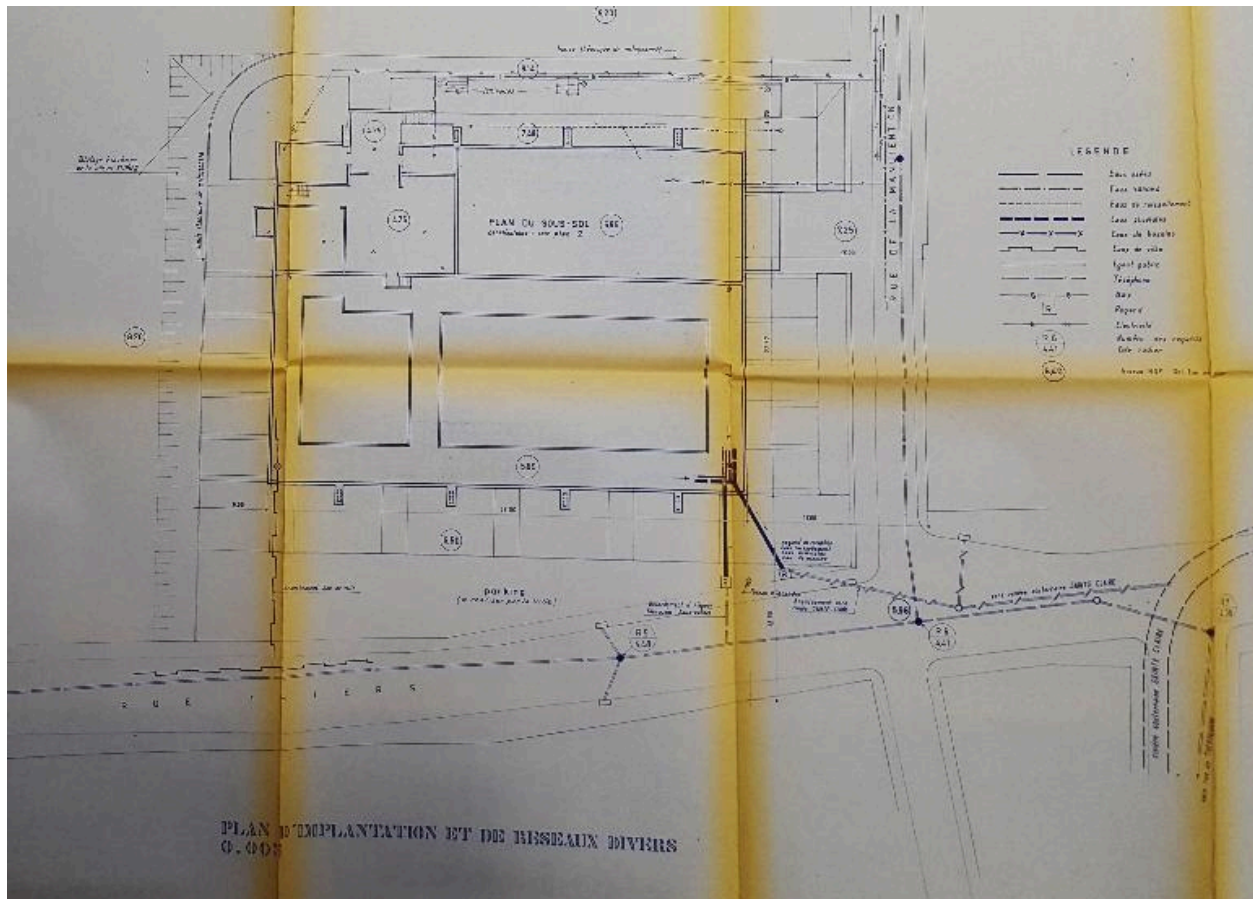


Plan de situation, Maurice Ego architecte, 1968 (AC Saint-Omer ; 3W40).

IVR32_20176205070NUCA

Auteur de l'illustration : Laurence Schlosser (reproduction)

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Ville de Saint-Omer
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

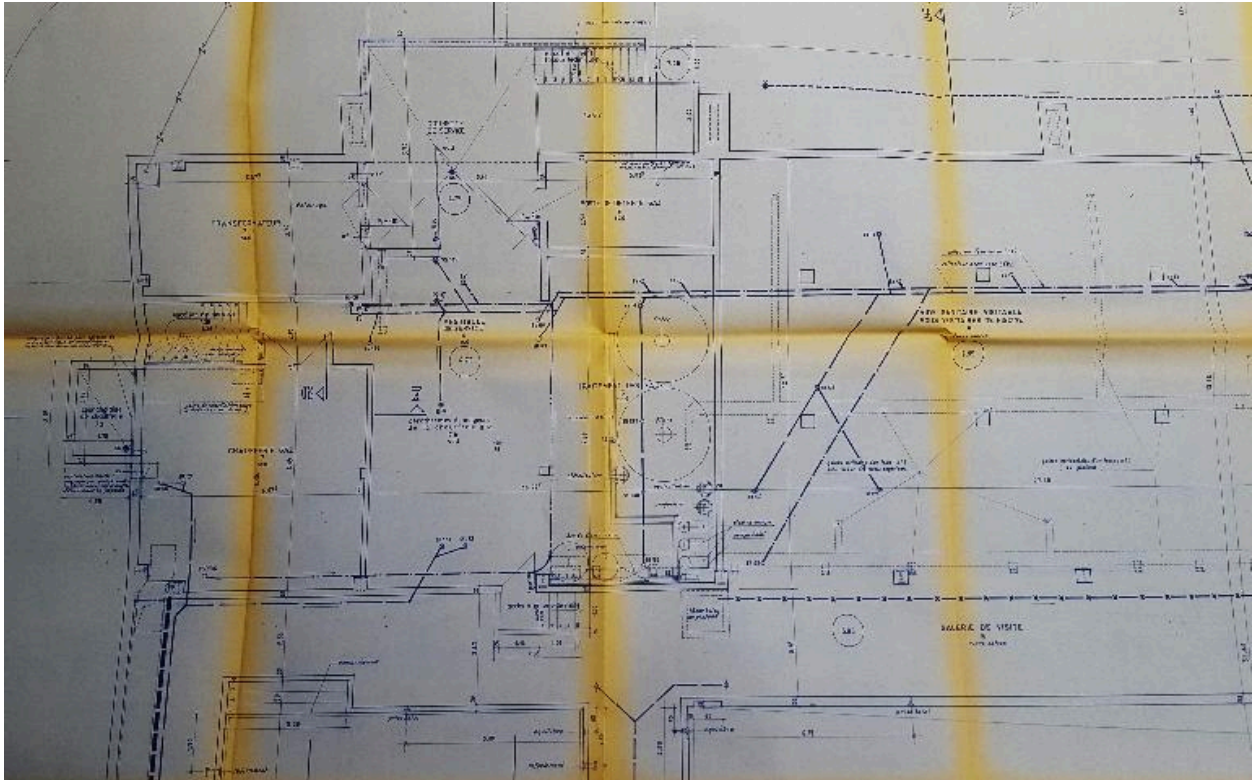


Plan d'implantation et de réseaux divers, Maurice Ego architecte, 1968 (AC Saint-Omer ; 3W40).

IVR32_20176205068NUCA

Auteur de l'illustration : Laurence Schlosser (reproduction)

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Ville de Saint-Omer
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

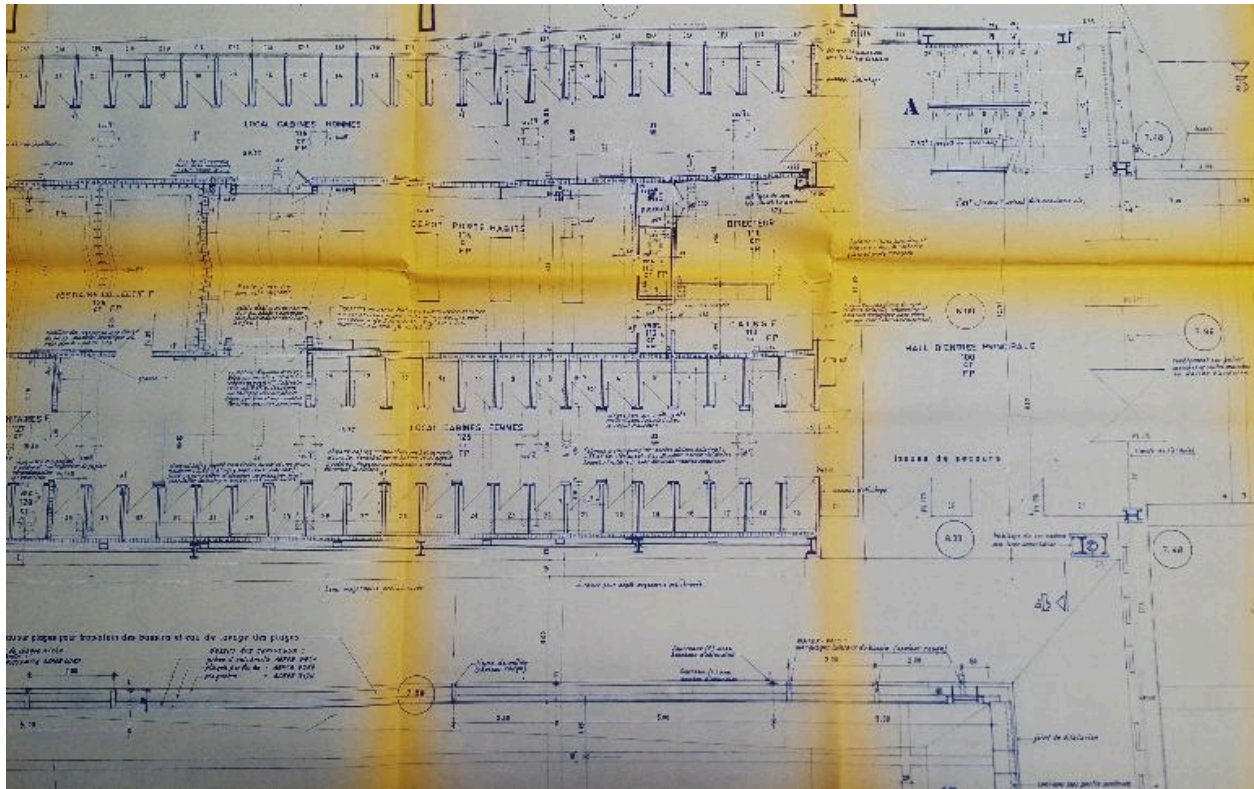


Plan du sous-sol : détail des locaux techniques de la piscine, Maurice Ego architecte, 1968 (AC Saint-Omer ; 3W40).

IVR32_20176205019NUCA

Auteur de l'illustration : Laurence Schlosser (reproduction)

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Ville de Saint-Omer
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

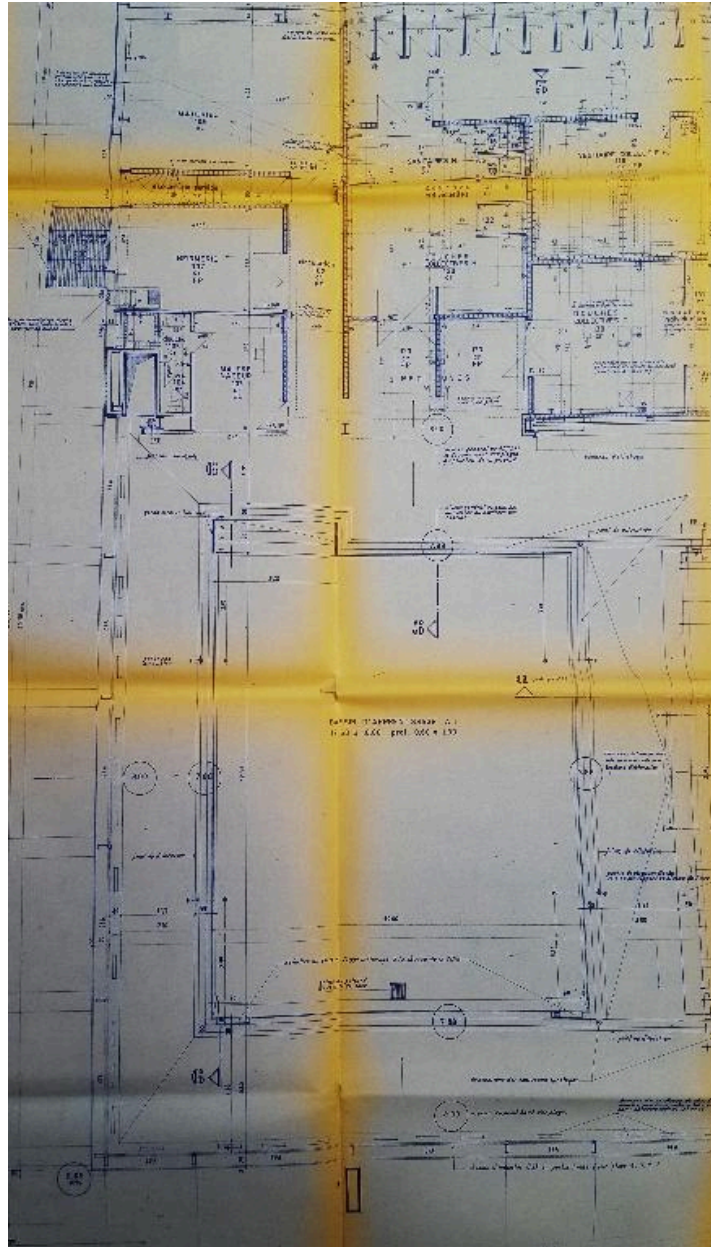


Plan du rez-de-chaussée bas (niveau piscine) : détail du hall d'accueil et des vestiaires, Maurice Ego architecte, 1968 (AC Saint-Omer ; 3W40).

IVR32_20176205022NUCA

Auteur de l'illustration : Laurence Schlosser (reproduction)

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Ville de Saint-Omer
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

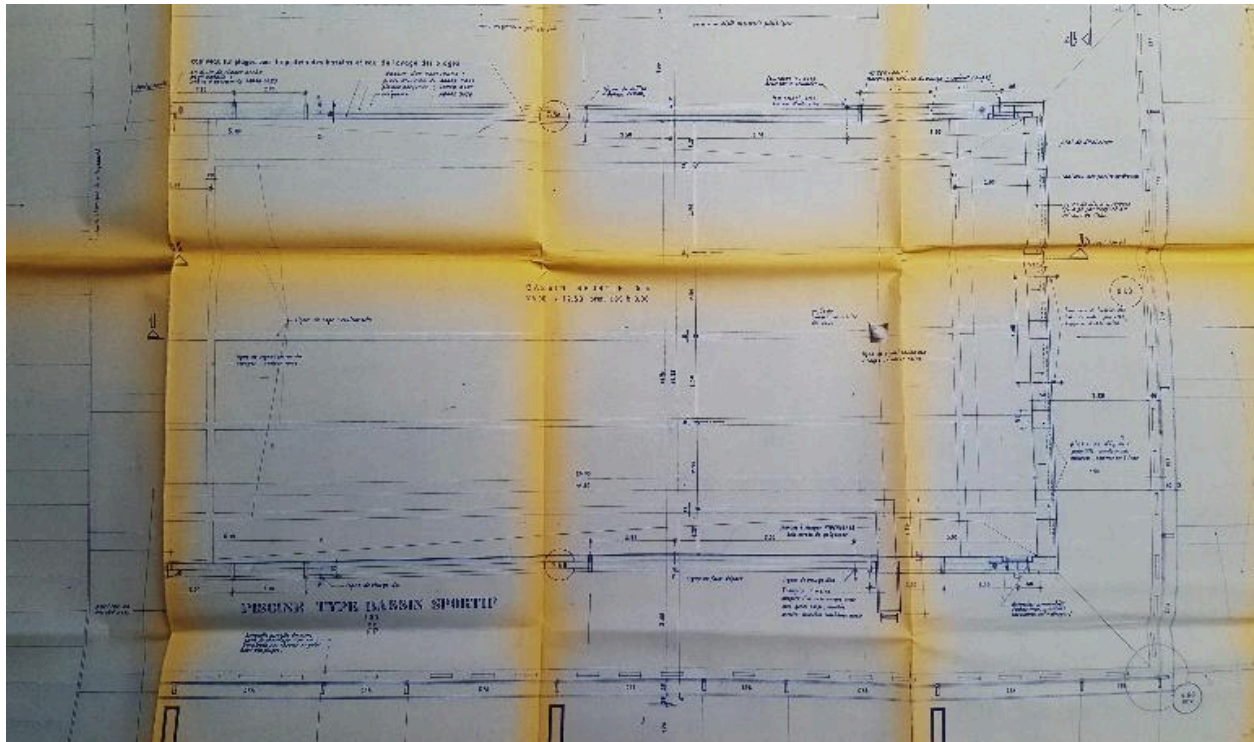


Plan du rez-de-chaussée bas : détail des sanitaires, douches, local du moniteur, infirmerie et bassin d'apprentissage, Maurice Ego architecte, 1968 (AC Saint-Omer ; 3W40).

IVR32_20176205024NUCA

Auteur de l'illustration : Laurence Schlosser (reproduction)

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Ville de Saint-Omer
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

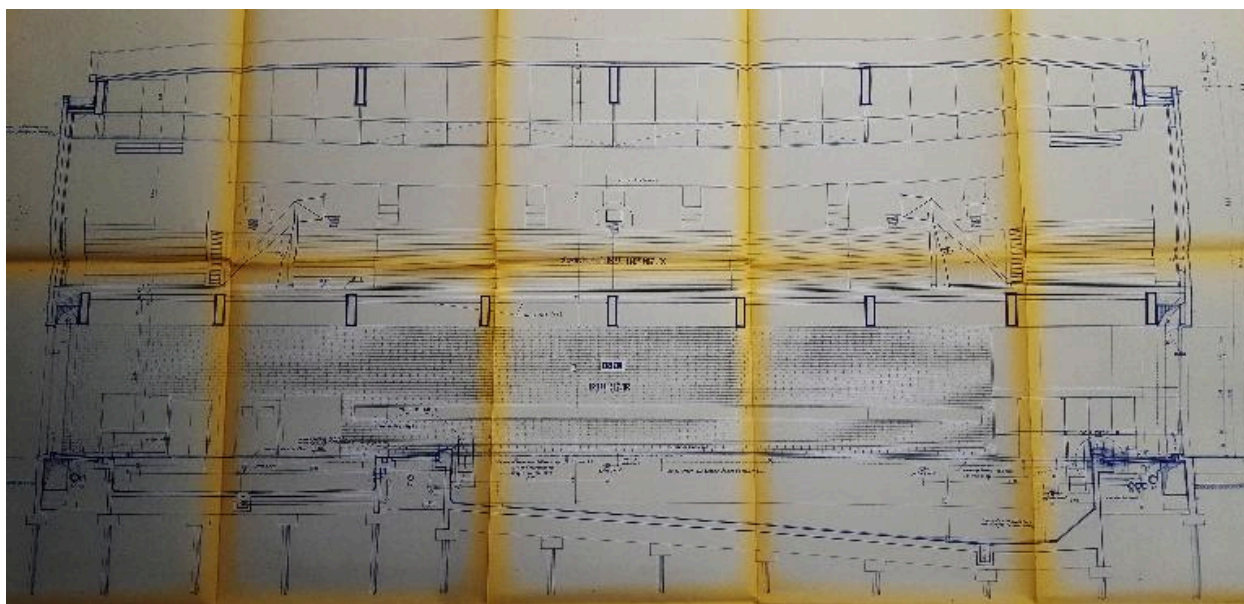


Plan du rez-de-chaussée bas (niveau piscine) : bassin sportif, Maurice Ego architecte, 1968 (AC Saint-Omer ; 3W40).

IVR32_20176205025NUCA

Auteur de l'illustration : Laurence Schlosser (reproduction)

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Ville de Saint-Omer
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

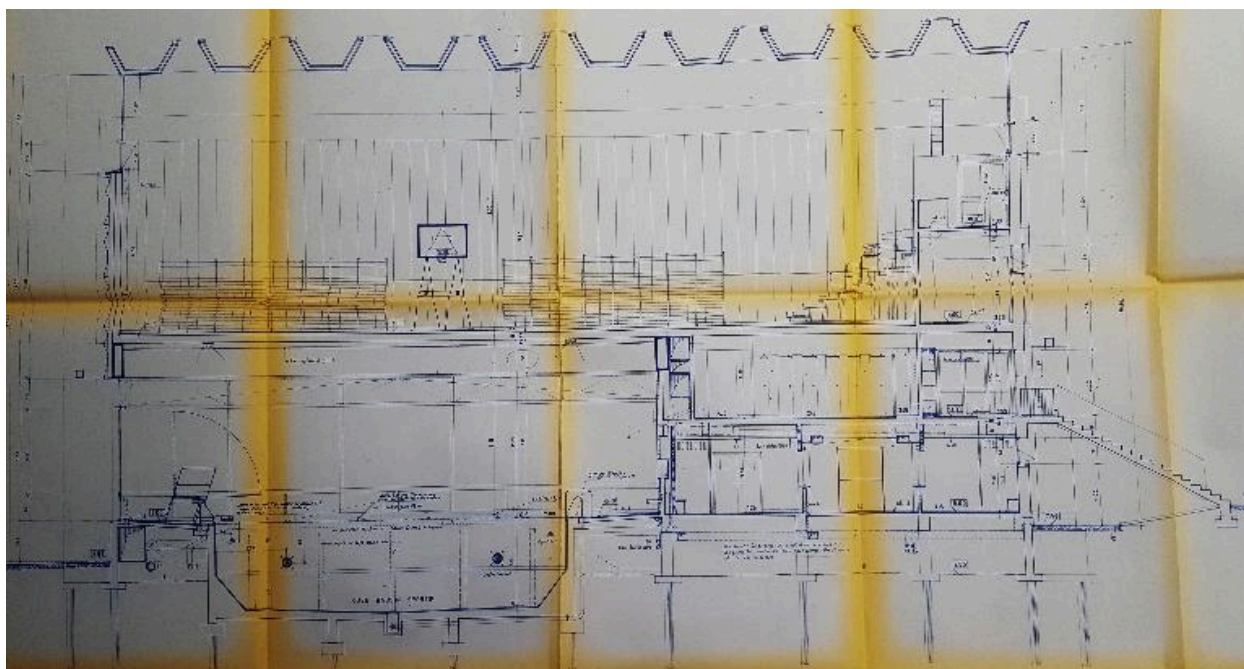


Coupe longitudinale, Maurice Ego architecte, 1968 (AC Saint-Omer ; 3W40).

IVR32_20176205027NUCA

Auteur de l'illustration : Laurence Schlosser (reproduction)

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Ville de Saint-Omer
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



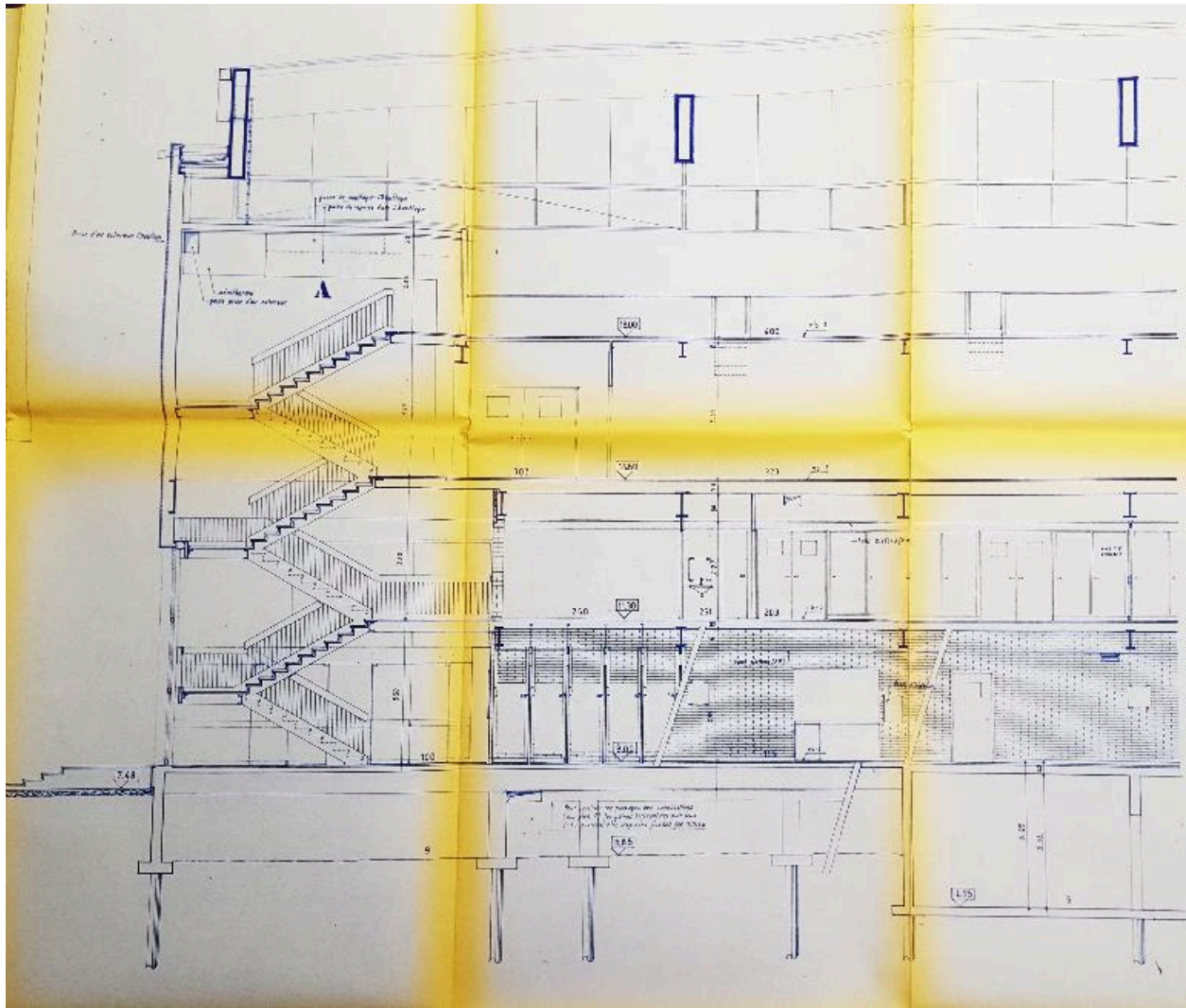
Coupe transversale, Maurice Ego architecte, 1968 (AC Saint-Omer ; 3W40).

IVR32_20176205028NUCA

Auteur de l'illustration : Laurence Schlosser (reproduction)

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Ville de Saint-Omer

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

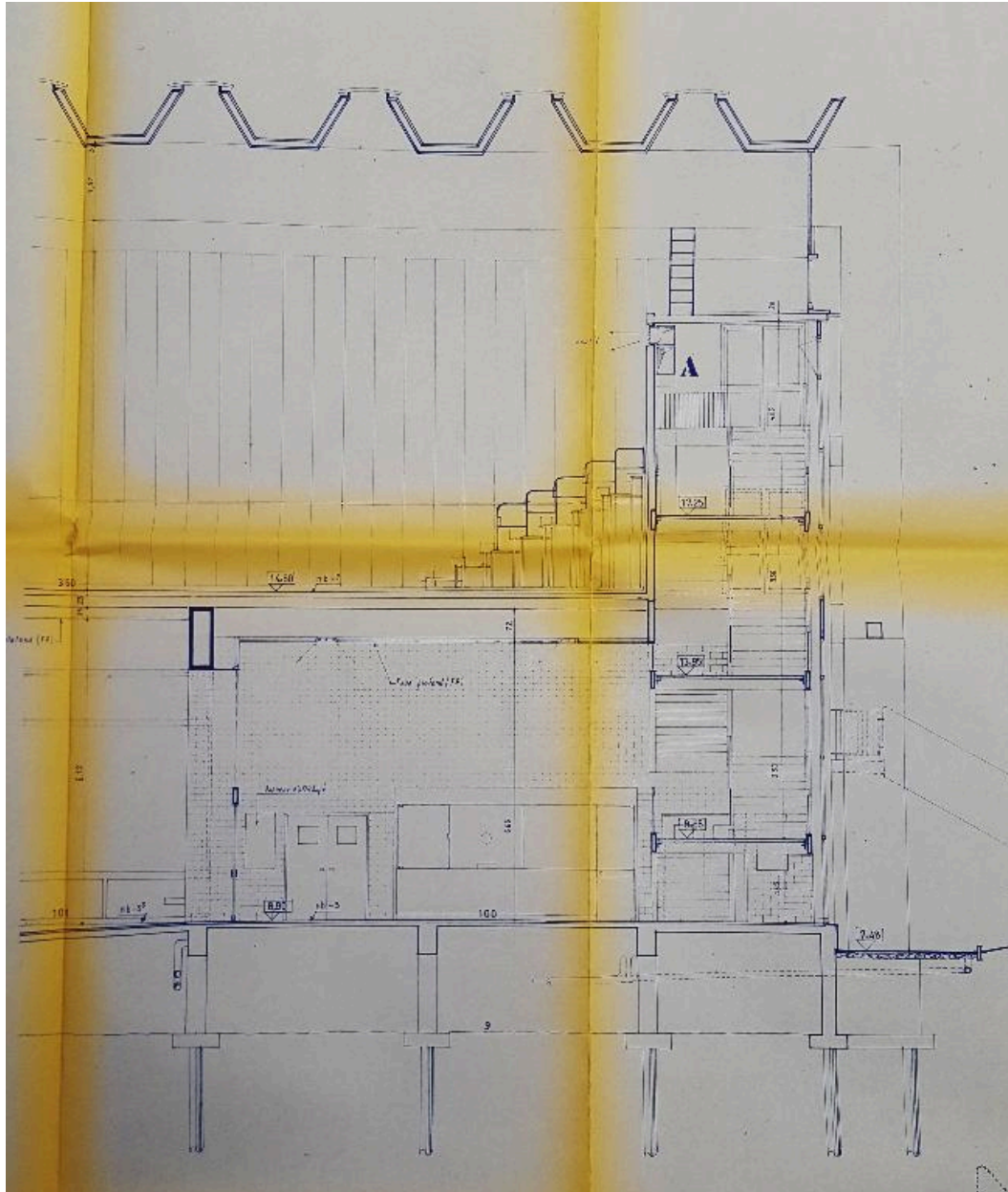


Coupe sur escalier et vestiaires, Maurice Ego architecte, 1968 (AC Saint-Omer ; 3W40).

IVR32_20176205030NUCA

Auteur de l'illustration : Laurence Schlosser (reproduction)

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Ville de Saint-Omer
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

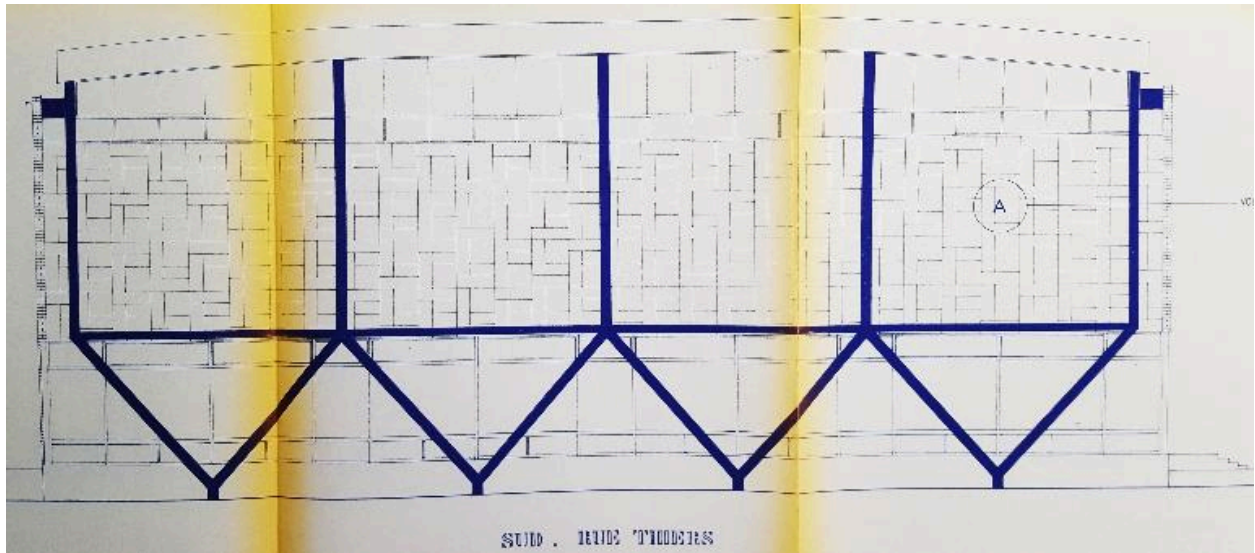


Coupe sur hall d'entrée, Maurice Ego architecte, 1968 (AC Saint-Omer ; 3W40).

IVR32_20176205029NUCA

Auteur de l'illustration : Laurence Schlosser (reproduction)

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Ville de Saint-Omer
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

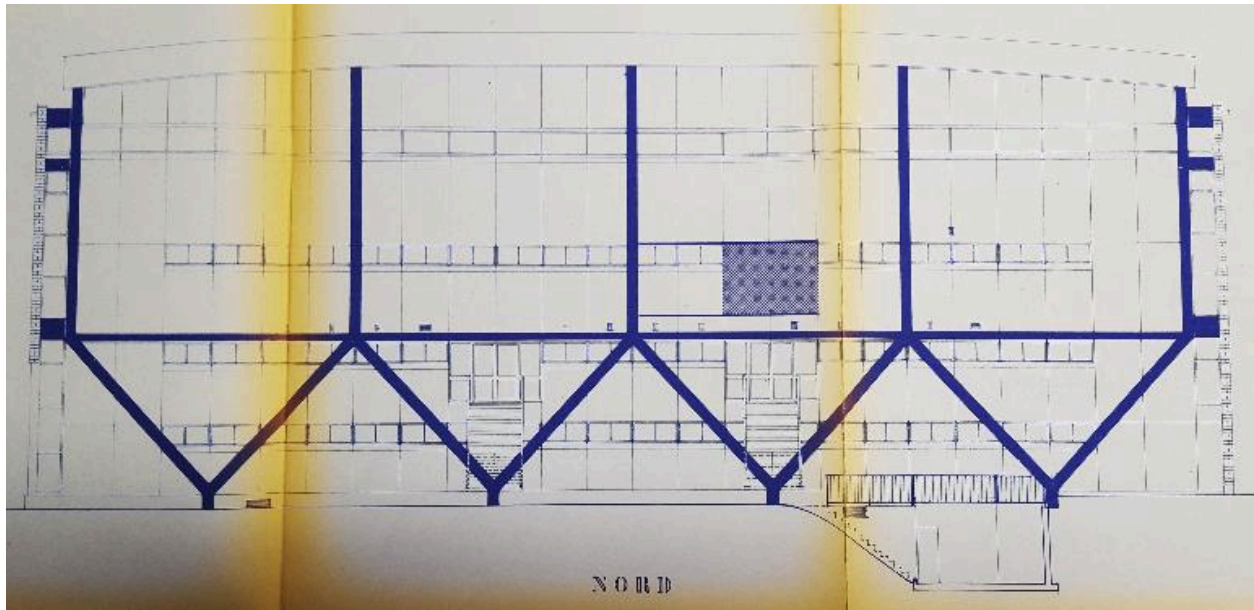


Elévation façade sud (sur la rue Thiers), Maurice Ego architecte, 1968 (AC Saint-Omer ; 3W40).

IVR32_20176205031NUCA

Auteur de l'illustration : Laurence Schlosser (reproduction)

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Ville de Saint-Omer
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

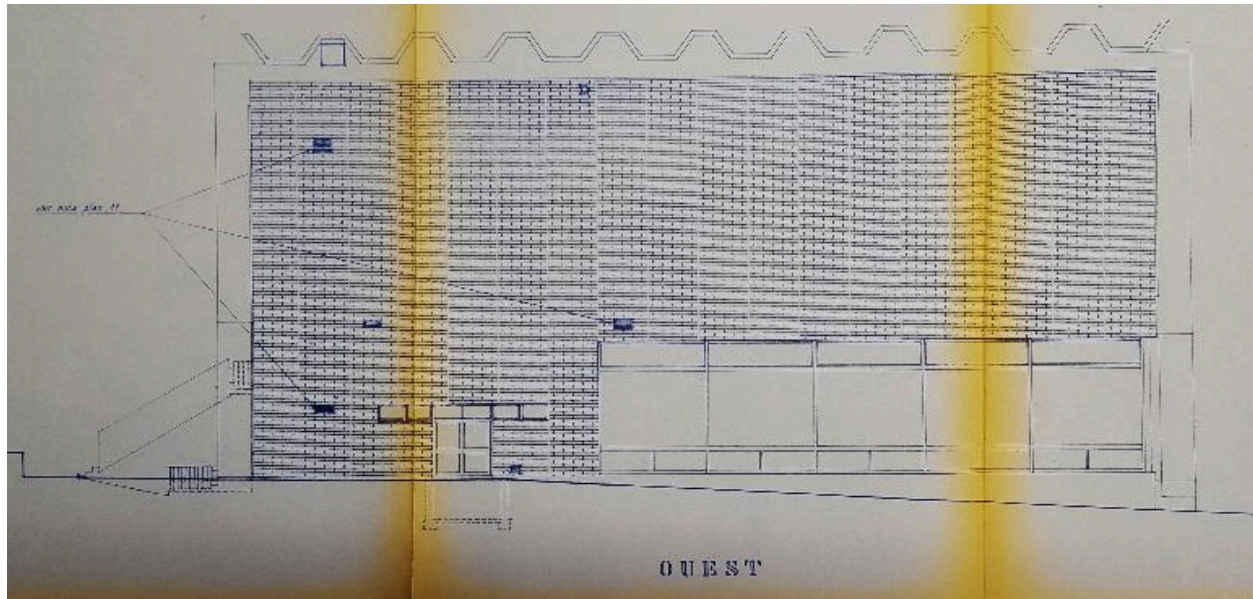


Elévation façade nord, Maurice Ego architecte, 1968 (AC Saint-Omer ; 3W40).

IVR32_20176205032NUCA

Auteur de l'illustration : Laurence Schlosser (reproduction)

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Ville de Saint-Omer
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

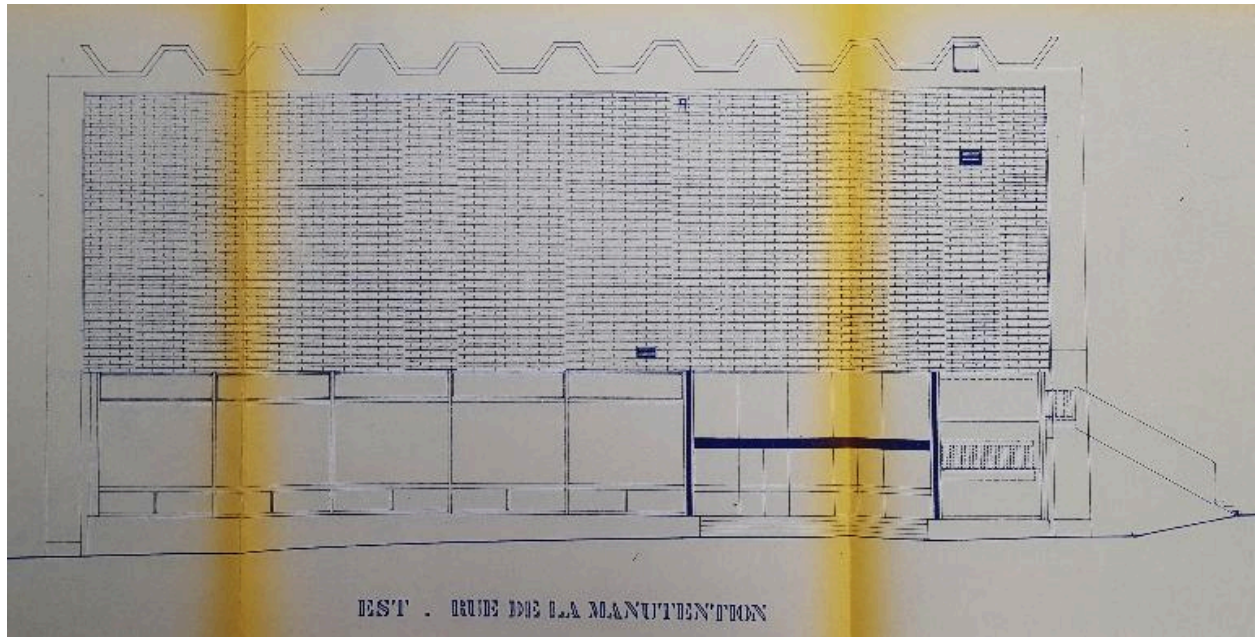


Elévation façade ouest, Maurice Ego architecte, 1968 (AC Saint-Omer ; 3W40).

IVR32_20176205055NUCA

Auteur de l'illustration : Laurence Schlosser (reproduction)

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Ville de Saint-Omer
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

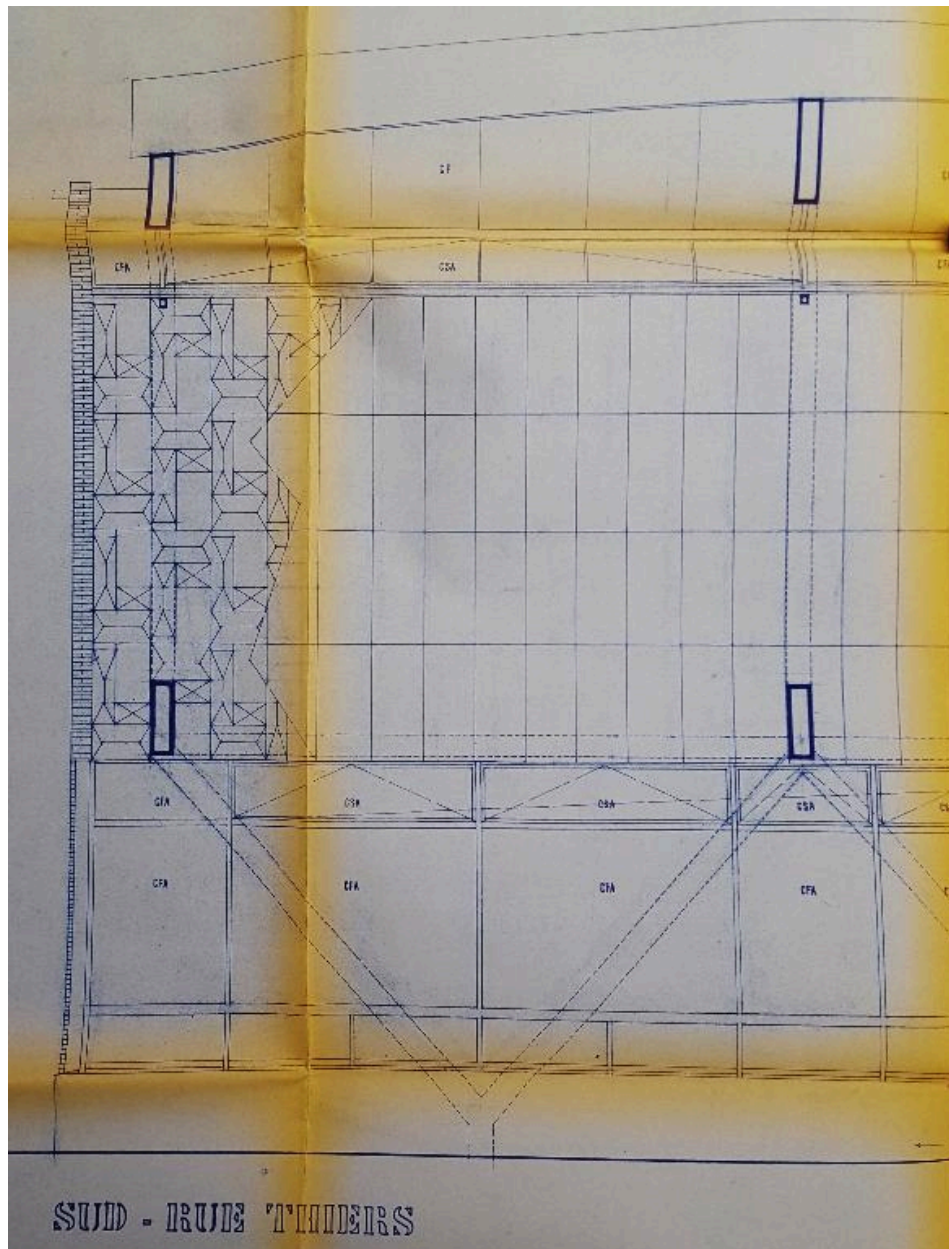


Elévation façade est (côté rue de la Manutention), façade d'entrée de la piscine, Maurice Ego architecte, 1968 (AC Saint-Omer ; 3W40).

IVR32_20176205015NUCA

Auteur de l'illustration : Laurence Schlosser (reproduction)

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Ville de Saint-Omer
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

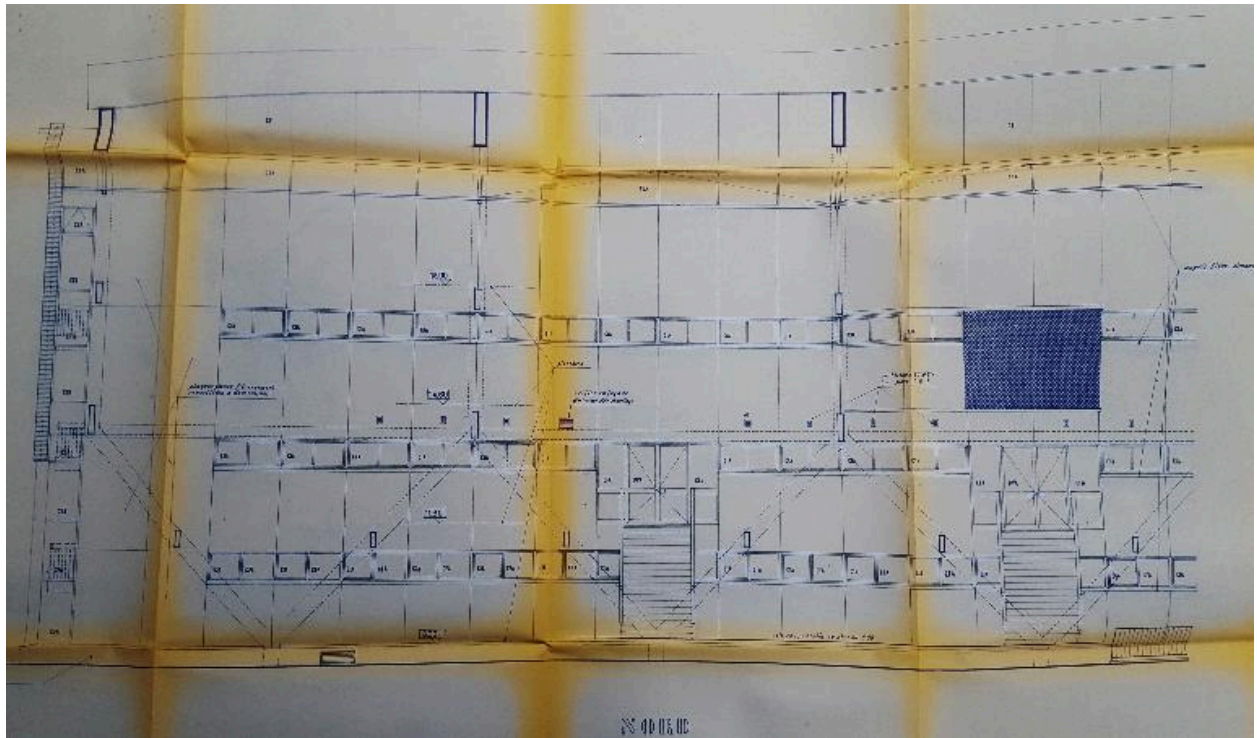


Détail du décor géométrique en fibrociment sur la façade sud, plan par Maurice Ego architecte, 1968 (AC Saint-Omer ; 3W40).

IVR32_20176205016NUCA

Auteur de l'illustration : Laurence Schlosser (reproduction)

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Ville de Saint-Omer
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

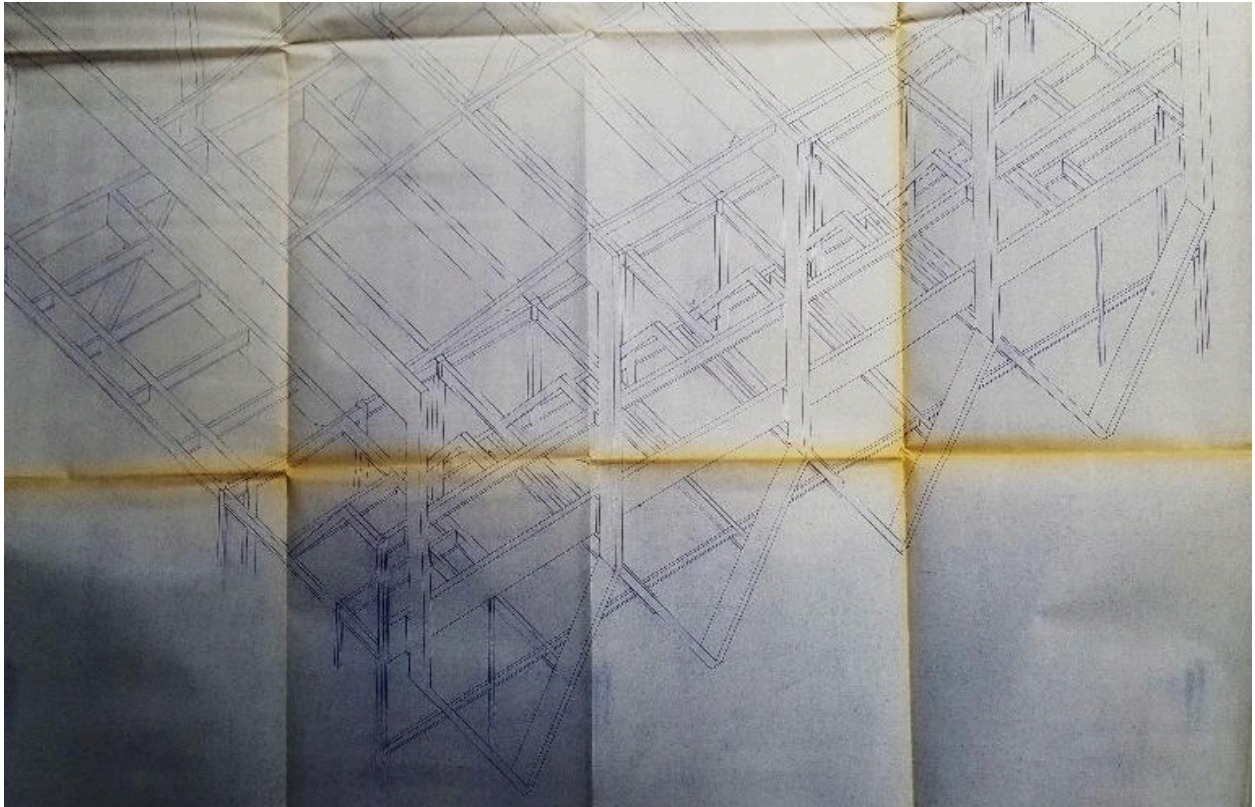


Détail de l'élévation de la façade nord, Maurice Ego architecte, 1968 (AC Saint-Omer ; 3W40).

IVR32_20176205017NUCA

Auteur de l'illustration : Laurence Schlosser (reproduction)

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Ville de Saint-Omer
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

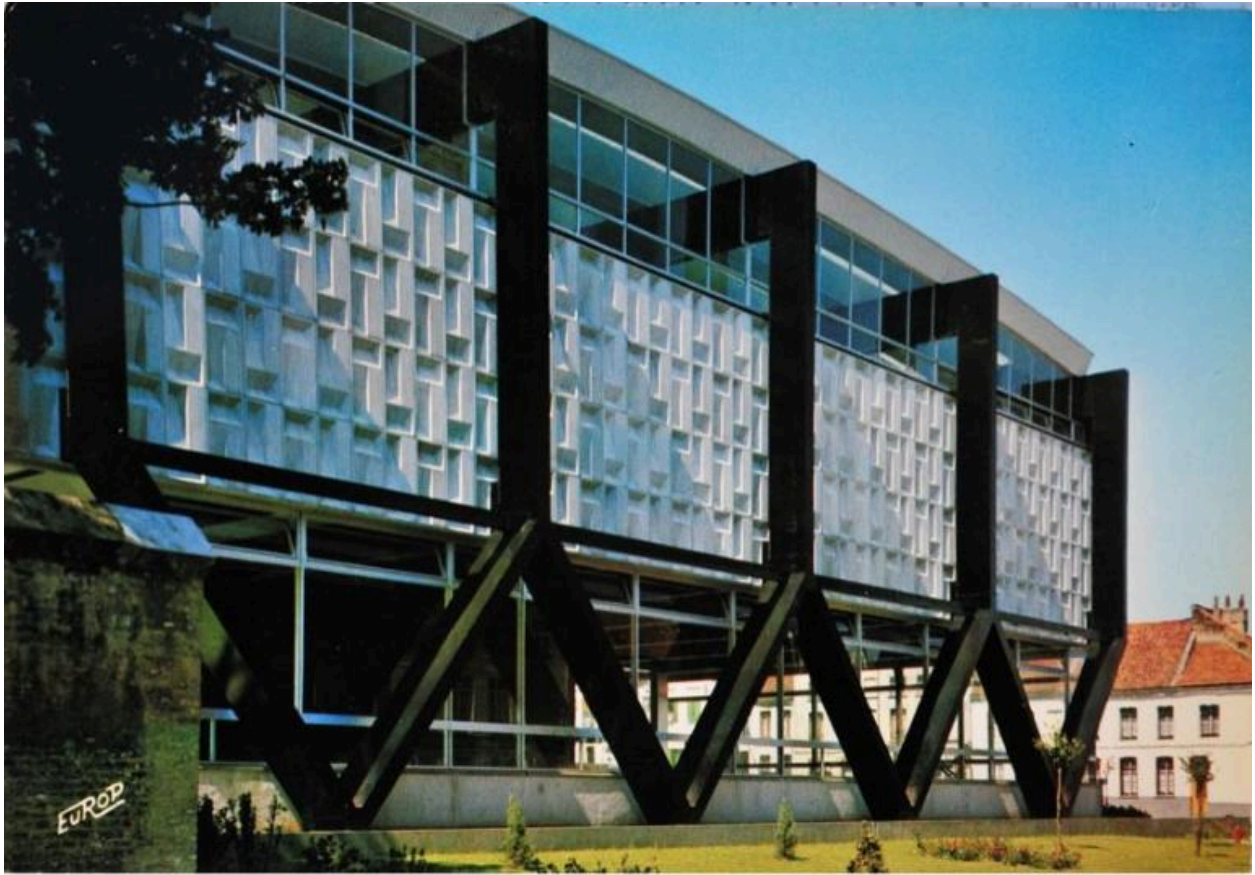


Perspective de l'ossature poteaux-poutres métallique, plan par la Société Commerciale d'Études Industrielles, 1969 (AC Saint-Omer ; 3W41).

IVR32_20176205018NUCA

Auteur de l'illustration : Laurence Schlosser (reproduction)

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Ville de Saint-Omer
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



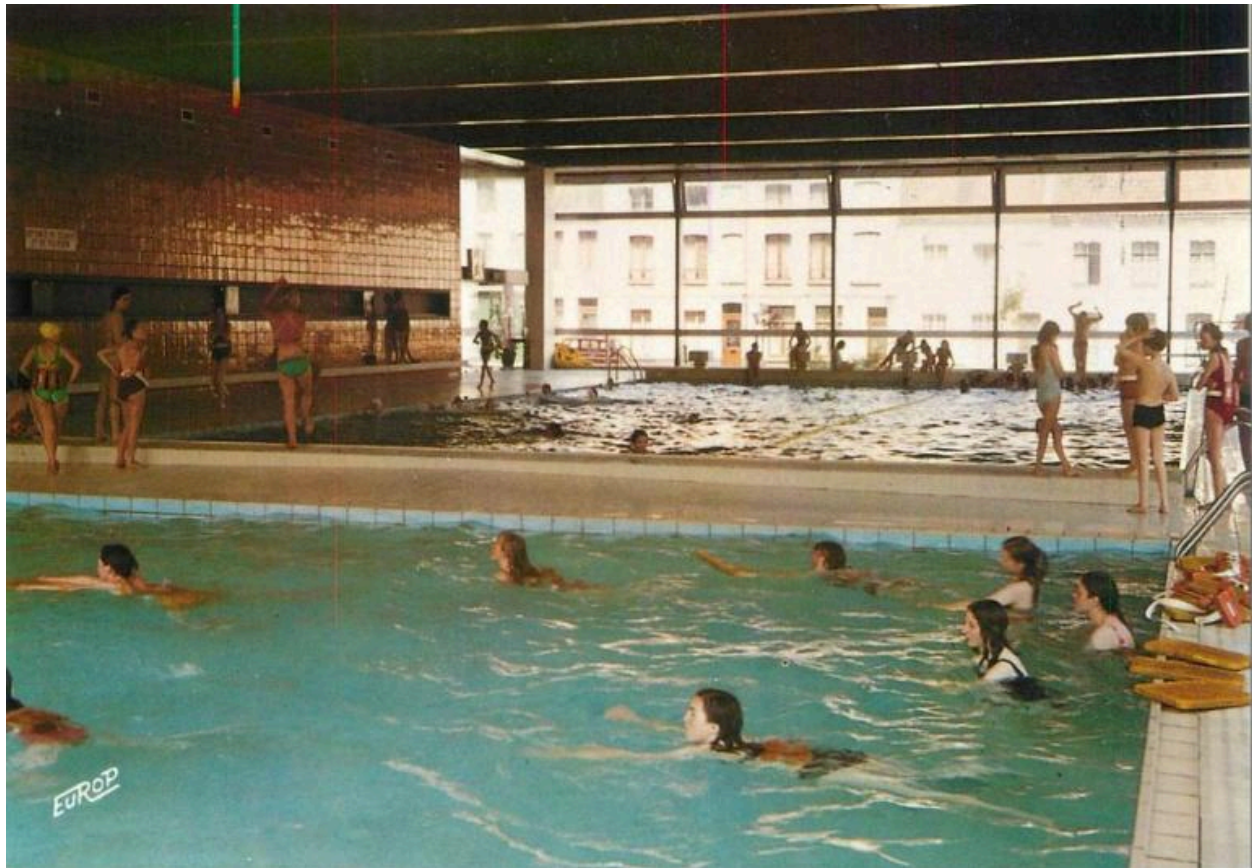
Façade sud de la piscine, carte postale, vers 1970 (coll. part.).

IVR32_20176200619NUCA

Auteur de l'illustration : Laurence Schlosser (reproduction)

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue intérieure de la piscine, avec au premier plan le petit bassin, carte postale, vers 1970 (coll. part.).

IVR32_20176205020NUCA

Auteur de l'illustration : Laurence Schlosser (reproduction)

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue intérieure de la piscine, largement ouverte sur la ville par de grandes baies vitrées, carte postale, vers 1970 (coll. part.).

IVR32_20176205021NUCA

Auteur de l'illustration : Laurence Schlosser (reproduction)

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue intérieure, avec le tremplin de 1 mètre, vers 1995 (AC Saint-Omer).

IVR32_20176205023NUCA

Auteur de l'illustration : Laurence Schlosser (reproduction)

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Ville de Saint-Omer
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Façade sud, sur la rue de la Commune de Paris; au rez-de-chaussée, baies vitrées donnant sur le bassin.

IVR32_20176200624NUC2A

Auteur de l'illustration : Marie-Laure Monnehay-Vulliet

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



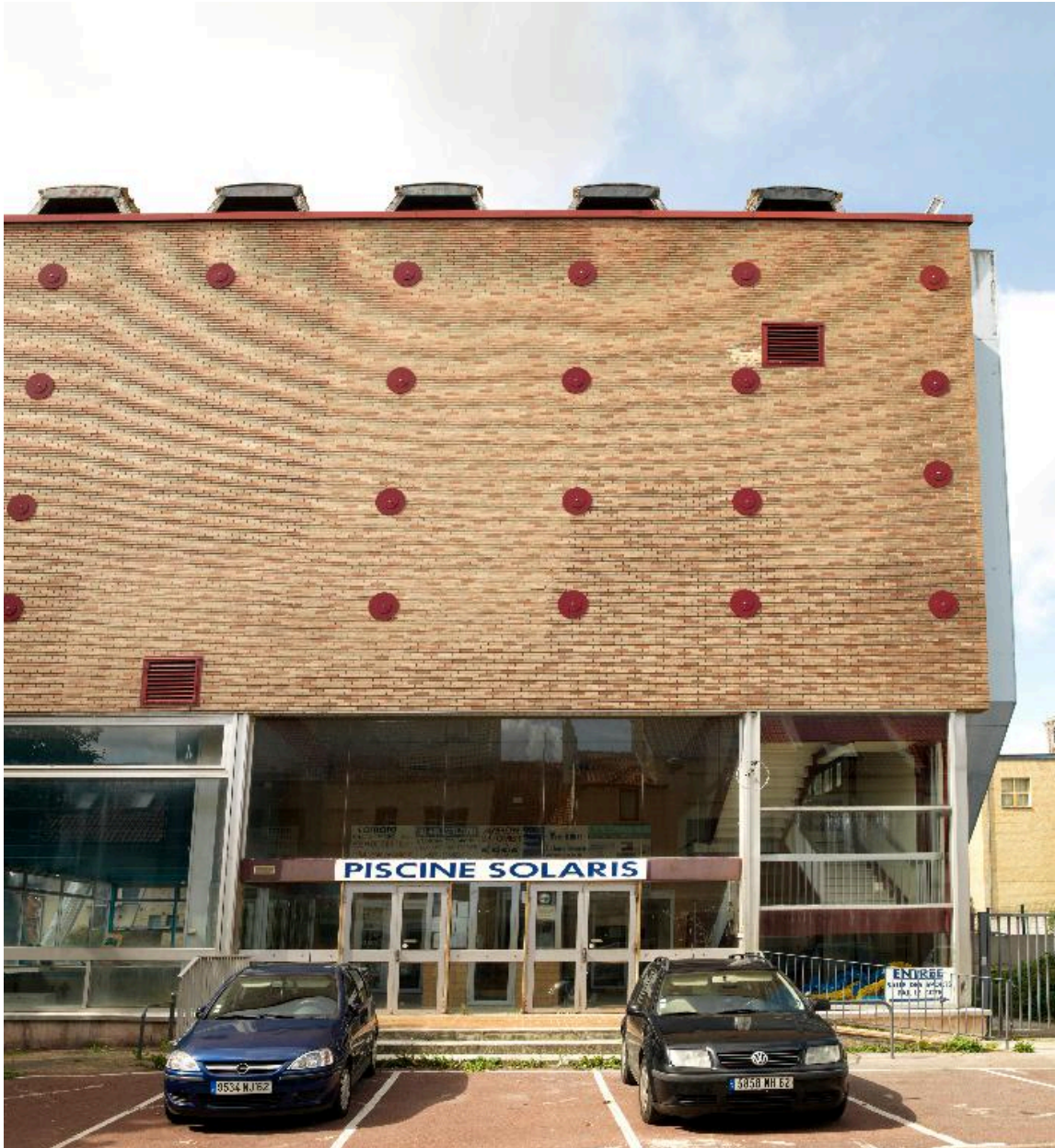
Façade d'entrée et façade nord.

IVR32_20176200625NUC2A

Auteur de l'illustration : Marie-Laure Monnehay-Vulliet

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Entrée de la piscine.

IVR32_20176200626NUC2A

Auteur de l'illustration : Marie-Laure Monnehay-Vulliet

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Détail de l'entrée de la piscine.

IVR32_20176200627NUC2A

Auteur de l'illustration : Marie-Laure Monnehay-Vulliet

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Hall d'entrée.

IVR32_20176200628NUC2A

Auteur de l'illustration : Marie-Laure Monnehay-Vulliet

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Guichet-caisse.

IVR32_20176200629NUC2A

Auteur de l'illustration : Marie-Laure Monnehay-Vulliet

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du bassin sportif et des plages, côté baies vitrées.

IVR32_20176200630NUC2A

Auteur de l'illustration : Marie-Laure Monnehay-Vulliet

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale du hall des bassins.

IVR32_20176200631NUC2A
Auteur de l'illustration : Marie-Laure Monnehay-Vulliet
(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale du bassin sportif et des plages, côté hall d'entrée.

IVR32_20176200632NUC2A

Auteur de l'illustration : Marie-Laure Monnehay-Vulliet

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation